

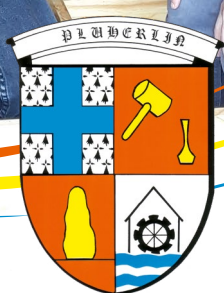
JUILLET 2022

PLUHERLIN

BULLETIN D'INFORMATIONS

 mairie de Pluherlin

 www.pluherlin.questembert-communaute.fr



Le Mot de Maire 3**Entre deux bulletins** 4-11

Avenir des parcelles ROYER
Projet rénovation de la salle de sport
Vestiaires Foot
Travaux de voirie
Logement Temporaire
Panneaux Signalétiques de Village
Tarifs cantine 2022/2023
Tarifs garderie 2022/2023
Résultats de l'élection Présidentielle
Emploi saisonnier
Maisons Fleuries
La médiathèque : un puits de savoir et de divertissements pour tous les âges !
Vers la neutralité Carbone

Finances 12-15

Finances 2021 - 2022

Associations 16-25

Amicale bouliste
Breiz Competition Auto
Club de gymnastique
ESPR
La Roue Pluherlinoise
PIEROKAMALI
Randonnée pédestre
Entente ST-Marc - CHhapelle de Cartudo
Amis du palet
Les amis de bon réconfort
Comité fête du pain
Ecole Saint-Gentien
Club des aînés
Activité foyer des jeunes
Les Toqués
Le Terrier
L' A.D.M.R. un nouveau local

Informations diverses 26-39

Comité environnement - Biodiversité
« Questembert Communauté, le magazine du territoire »
Moulin Neuf Aventure
Envie d'une escapade à Damgan ?
Déchets des particuliers et des professionnels
Collecte des déchets
La redevance incitative
Entretiens au Naturel
Pluherlin au fil du temps (3)
Santé / Recensement citoyen
Calendrier des fêtes 2022
Nécrologie : René Danilet
Point Accueil / Ecoute Jeunes
Formation à la lutte contre les taupes

Directeur de la publication :
Jean-Pierre GALUDEC

Création et Impression :
Groupe IMPRIGRAPH

Crédits photos :
Michel LE GOFF (dons), Mairie et Freepik.com

Dépôt légal: N° 2033

Informations pratiques

HORAIRE DE LA MAIRIE	Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 et le samedi de 8 h 30 à 12 heures. La mairie sera fermée au public le samedi matin du 16 juillet au samedi 18 août Téléphone: 02 97 43 31 35 / E-mail: pluherlin@wanadoo.fr
HORAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE	Numéro d'astreinte téléphonique du week-end : 07 87 49 25 29 à utiliser en cas d'urgence extrême Mardi et vendredi: 16 h 00 - 18 h 00 Mercredi: 10 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 18 h 30 Samedi: 10 h 00 - 12 h 00 La médiathèque sera fermée du lundi 15 août au lundi 29 août inclu. Téléphone: 02 97 43 37 41 E-mail: mediatheque.pluherlin@orange.fr
ASSISTANTE SOCIALE	L'assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous en mairie en téléphonant au 02 97 61 44 24

Déchetterie de L'Épine à LIMERZEL - Tél.: 02 97 66 13 11**Déchetterie de Kervault à QUESTEMBERT - Tél.: 02 97 26 12 08**

	Période hivernale (8 mois) Du 1 ^{er} octobre au 31 mai		Période estivale (4 mois) Du 1 ^{er} juin au 30 septembre	
	L'ÉPINE	KERVAULT	L'ÉPINE	KERVAULT
Lundi	Fermée 13h30 - 17h00	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00	Fermée 13 h 30 - 17 h 30	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30
Mardi	Fermée	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00	Fermée	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	Fermée 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00	Fermée 13 h 30 - 17 h 00	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	Fermée 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 18 h 00	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 18 h 00
Samedi	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 18 h 00	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 18 h 00

Aire de stockage des déchets inertes (gravats) à la déchetterie de L'Épine à LIMERZEL :

L'aire de stockage des gravats est désormais gardiennée et accessible aux horaires indiqués ci-dessous:

Lundi - Mercredi - Jeudi: 13 h 30 - 17 h 00

Vendredi: 13 h 30 - 17 h 30 / Samedi: 9 h 00 - 12 h 00

Le Service Déchets à Questembert Communauté est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 sur rendez-vous

JEAN-PIERRE GALUDEC

Chacun peut le constater dans son quotidien, du côté des prix de l'énergie, des courses, des matériaux de construction, tout coute plus cher...

A Pluherlin, ce printemps a été aussi morose. En effet, René avait à peine goûté aux joies des journées sans programme, qu'il a dû lutter contre une sale maladie. Cette dernière l'a emporté le 5 mai. Les Pluherlinois nombreux, lui ont rendu hommage lors de ses obsèques. Nous pensons à ses proches.

Du côté de la commune, l'année a bien commencé. Les projets concernant l'avenir des parcelles ROYER et la réflexion autour de la réhabilitation de la salle de sport se sont mis en place. Ces deux projets sont menés en laissant toute sa place à la concertation, avec les riverains et la population pour le premier et avec les usagers pour le deuxième. Ils sont développés un peu plus loin dans ce bulletin.

Les comités « biodiversité » et « énergie » lancés l'an dernier, ont continué leurs actions. Animations programmées dans les 2 écoles de Pluherlin et Rochefort autour de l'environnement et réflexion sur la mise en place d'un parcours pédagogique notamment, pour le premier. Pour travailler sur le sujet, le

CHÈRES PLUHERLINOISES, CHERS PLUHERLINOIS,

Avec l'arrivée des beaux jours, et un horizon à peine dégagé du COVID, le ciel s'est à nouveau obscurci ces dernières semaines. L'invasion de l'Ukraine par la Russie au prétexte de libérer la population du joug nazi, a replongé l'Europe dans la guerre à ses portes. Les conséquences sont désastreuses pour les populations locales obligées de se terrer ou de fuir leur pays.

Ce conflit a aussi exacerbé les tensions économiques et bousculé l'économie mondiale.

second accueille un stagiaire en Master 1 « énergie » depuis la mi-avril. Sous la houlette de Vincent Haenjtens, Baptiste Couchellou collecte des données sur la commune et les met en forme pour alimenter la réflexion du comité.

Cependant une annonce en cette fin mai, est venue rebattre les cartes. En effet, notre médecin, Marc Dembiemont et son épouse nous ont annoncé qu'ils allaient quitter le cabinet de Pluherlin. Ils vont rejoindre un confrère, le docteur Vignon à Caden. Sans rentrer dans les détails de cette décision personnelle, qu'ils déclarent regretter, voici deux éléments qui les ont conduits à la prendre : la situation comptable du cabinet devenue très difficile et l'augmentation de l'activité notamment à cause de la crise sanitaire, rendant urgent une association avec un autre praticien. La commune déplore ce départ et l'équipe s'est mise au travail pour faire en sorte que cette carence d'offre médicale sur Pluherlin ne soit que temporaire.

Terminons sur une note plus positive...

L'an dernier, Violaine avait proposé des animations musicales chaque samedi d'été. Sous l'égide de la commune, une équipe s'est constituée pour reprendre ce concept. C'est ainsi que l'espace au sud de l'église sera

fermé à la circulation les vendredis 29 juillet et 12 août pour laisser la place au public. Au programme, musique, bar et petite restauration et bien sur cette convivialité qui nous a manqué ces derniers mois. Chacun est invité à ces 2 soirées concerts. On vous y espère nombreux.

Je vous signale enfin, qu'après 25 années de collaboration, notre directrice des services, Marie-José, a souhaité prendre une disponibilité d'une année pour raisons personnelles avant d'aller exercer dans une autre collectivité. Nous réorganisons les services pour les 6 prochains mois dans le but d'accueillir un ou une nouvelle DGS en début d'année prochaine. Au nom des élus actuels, de nos prédécesseurs, des employés communaux, nous la remercions pour son engagement auprès des Pluherlinois. Son professionnalisme et sa rigueur auront fait merveilles aussi bien dans la gestion quotidienne de la mairie que dans le montage des dossiers complexes. Nous remercions Marie-José et lui souhaitons bon vent dans ses nouvelles fonctions.

Bien amicalement.

Jean-Pierre GALUDEC

AVENIR DES PARCELLES ROYER ...

Les parcelles ROYER situées en cœur de bourg font l'objet d'une négociation avec la famille depuis des années. Devant cette impasse, c'est l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF) qui a été mandaté par la commune pour être leur seul interlocuteur (voir le détail de la démarche dans les bulletins précédents).

Parallèlement, pour être prête le jour venu, la commune se doit de préciser ce qu'elle souhaiterait faire de ces parcelles et définir les conditions de faisabilité d'une telle opération.

Il est apparu fondamental dès le départ à l'équipe communale, d'associer la population, les riverains, les acteurs économiques à cette réflexion. Le choix du cabinet qui va accompagner les élus dans ce dossier s'est porté sur l'Atelier FAYE. Sa particularité est justement de mettre en avant cet aspect de la concertation dans leur approche. A l'occasion de ce que l'on appelle « une résidence », la première semaine de mai, Hermeline SANGOUARD, architecte et Maryse MENANTEAU, programmiste

ont rencontré un certain nombre d'acteurs du territoire et des riverains afin d'échanger sur leurs craintes, et projets dans ce secteur.

Une matinée d'échanges a été organisée samedi 21 mai dernier à la salle Françoise d'Amboise. Un travail avec les habitants autour du thème « Mon Bourg Rêvé ».

Lors de cette première réunion collective, les participants ont été invités à se projeter dans un bourg idéal en identifiant les ingrédients qui le composent : commerces de proximité, espaces verts, lieux de promenade et de détente pour tous, logements intergénérationnels à proximité du bourg dans un cadre paysager préservé... Autant d'éléments à décliner dans le

cadre du projet d'aménagement du secteur situé de part et d'autre de la rue du Calvaire.

Ces temps d'échanges ont permis à chacun de s'exprimer et de faire des propositions mais également de mieux comprendre le cadre réglementaire dans lequel le projet se situe. Si les décisions se veulent partagées, il est bien entendu rappelé que c'est le bien commun qui serait privilégié dans les choix qui seront faits.

La seconde réunion s'est tenue le jeudi 30 juin en fin d'après-midi toujours à la salle Françoise d'Amboise. Les scénarios d'aménagement du secteur du Calvaire ont été présentés et soumis aux avis et idées.

Le comité de pilotage doit encore se réunir en vue d'affiner puis de présenter à la rentrée le scénario retenu. Dans tous les cas, il s'agit d'une étude pré-opérationnelle qui donnera des lignes directrices et pas encore d'un projet aux contours précis. Cette future étape se déclinera dans les prochains mois avec cette fois un bureau d'études aux commandes et sans doute d'autres partenaires.

JPG



PROJET RÉNOVATION DE LA SALLE DE SPORT

Les démarches concernant la rénovation de la salle de sport ont commencé, une consultation visant à choisir un assistant à maîtrise d'ouvrage a été lancée. La Société SOLIHA a été retenue et Madame LOZACH sera chargée de mener à bien cette AMO, elle se déroulera en 5 étapes :

- Le diagnostic de l'existant ;
- La définition du programme technique et environnemental, de l'enveloppe prévisionnelle ; des travaux et la recherche des aides et subventions ;



- L'assistance à la sélection de la maîtrise d'œuvre ;
- Le suivi de la phase de conception ;
- Le suivi du chantier et sa réception.

Nous en sommes qu'au début du projet, 2 réunions ont été effectuées avec Madame LOZACH de la Société SOLIHA afin de recueillir les attentes et besoins des usagers de la salle, c'est pour cela que les associations ainsi que l'école de Pluherlin ont été conviés le 25 mai dernier.

VESTIAIRES FOOT

Les travaux de rénovation des vestiaires avancent conformément au calendrier prévisionnel, ce qui permet d'envisager la réception du chantier pour la première quinzaine de juillet.

La mise en service du bâtiment pourrait se faire dès la livraison et l'installation du mobilier intérieur (bancs et vestiaires) est prévue fin juillet.

Cela laisse augurer de l'utilisation de ces vestiaires pour la reprise des entraînements début août et surtout la reprise du championnat en septembre 2022.



La date de l'inauguration officielle qui permettra de réunir les élus, les artisans et les partenaires et aussi présenter les nouvelles installations aux Pluherlinois, n'est pas encore calée mais on peut l'imaginer l'organiser courant septembre.

TRAVAUX DE VOIRIE

Pour cette année 2022, l'entreprise COLAS Centre Ouest de Vannes a regoudronné les routes suivantes :

- Route du Nénéno vers la RD 775 (faite en commun avec Questembert)
- Bodevrel vers la route de Molac
- Couëdel vers Talhouët
- Kernoguen (sur les parties les plus abimées)
- Saint Jean de la Bande (sur les parties les plus abimées)
- Métairie de Bodevrel (sur les parties les plus abimées)

Au total, ce sont 2,7 Kms de routes qui ont été rénovées pour un montant de 127 650 € TTC.

PATA : (Points A Temps Automatique)

Réparation des zones bitumées abimées par 2 couches d'émulsion et graviers.

18 tonnes de PATA ont été utilisées sur différentes routes :

- Kernoguen
- Saint Jean de la Bande
- Métairie de Bodevrel
- La vieille Ville
- Saint Pabut de Brambien vers la Perchette
- La Ville Blanche
- Route de Bodevrel vers Penan
- Ainsi que le Centre Bourg

Carrefour route des Landaises

Un aménagement est en cours de réalisation. Il a pour but de faire ralentir la vitesse des usagers venant de la D 777, vers la route des Landaises.



Curage des Fossés et Dérasement des accotements

Travaux de curage réalisés par Questembert Communauté :

- Entrée village du Nénéno, curage de fossés et une traversée de route
- Carévin, curage de fossés pour dévier les eaux pluviales
- La Nuais vers Rochefort en Terre, curage de fossés et une traversée de chemin
- Route vers D 775, curage de fossés et traversée de route avant l'enrobée de celle-ci.

Chemins Ruraux

L'accès aux chemins étant devenus difficiles pour les engins agricoles, la commune a fait le choix de procéder à l'élagage des arbres bordants les chemins suivants :

- Brohéac vers La Chaussée
- La Venaudière vers Quénelet
- Le Cran vers Cajafredo
- La Cour de Bois Bréhan vers Le Chêne aux Loups
- Talvé vers Gournava
- La Foix vers Penan
- Saint Jean de la Bande vers Le Haut Brambien

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise MAGREX de Le Cours.

Une autre opération sera réalisée l'hiver prochain.



LOGEMENT TEMPORAIRE

Les travaux réalisés dans le logement se terminent. La date d'ouverture n'est pas encore fixée mais les contacts sont réguliers avec l'agence immobilière à vocation sociale qui gèrera la location de ce logement.

Tous les diagnostics ont été réalisés afin de permettre la location. Du mobilier a été acheté auprès de la Recyclerie de Redon et dans un magasin de meubles. Certains autres meubles ont été donnés et nous remercions les donateurs. La vaisselle est arrivée.

Une charte de bon voisinage a été rédigée pour les habitants de l'immeuble.

Le loyer a été fixé à 320 € et le montant des charges à 160 € par mois pour une durée de 4 mois renouvelable 1 fois.

Les choses sont donc en phase d'aboutir.

Ce logement est destiné à des personnes qui se retrouvent sans logement (des personnes qui se retrouvent en fin de bail suite à la vente de leur logement, des personnes victimes de violences conjugales, des personnes arrivant sur le territoire pour un travail mais sans solution de logement, des personnes en séparation...) et en difficultés du fait de leur situation sociale et/ou financière pour en trouver un autre rapidement.

Une priorité serait donnée aux ménages avec enfants (vu la taille du logement), et aux personnes issues du territoire communautaire (Questembert Communauté).



PANNEAUX SIGNALÉTIQUES DE VILLAGE

Comme vous avez pu le constater, une campagne de remplacement de panneaux de village a débuté en fin d'année dernière. Il s'agissait de se mettre à jour sur la signalétique, en parallèle du déploiement de la fibre.

Les demandes étant régulières pour les villages situés en impasse, il a été décidé d'associer le panneau de village ou le panneau directionnel avec le symbole de la voie sans issue.

La pose est assurée par les Services Techniques et doit suivre une règle bien précise : le panneau est posé en fonction de la venue à partir du Bourg de PLUHERLIN.

Cette opération n'est pas terminée : il reste encore des panneaux à acheter pour



certain villages, le déplacement pour d'autres mais aussi le remplacement de panneaux directionnels. A l'heure du GPS, il n'y aura pas multiplication de ces derniers mais ceux déjà existant sont à l'étude. L'achat de cette signalétique a coûté pour l'instant 5 000 Euros. C'est un budget assez conséquent mais indispensable.

TARIFS CANTINE 2022/2023 :

Pour la rentrée scolaire 2022/2023, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les tarifs votés pour l'année scolaire 2021-2022.

Pour la rentrée scolaire 2022-2023, les tarifs seront donc les suivants :

- **tarif unique pour les élèves** de 3.35 € par repas ;
- **tarif «adulte »** de 4.50 € par repas ;
- **gratuité des repas** pris par le personnel (et les bénévoles, le cas échéant) encadrant les enfants lors des repas ;
- **repas pris sans réservation :** 5.00 € par repas.

TARIFS GARDERIE 2022/2023 :

Pour la rentrée 2022/2023, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir la grille de tarifs tenant compte du quotient familial pour les familles utilisant les services de la garderie telle que votée le 08 décembre 2020. Elle est donc la suivante pour l'année scolaire 2022-2023 :

- **QF < à 634 :**
Tarif : 0.38 € / ¼ d'heure
- **QF entre 635 et 957 :**
Tarif : 0.39 € / ¼ d'heure
- **QF entre 958 et 1183 :**
Tarif : 0.42 € / ¼ d'heure
- **QF entre 1184 et 1296 :**
Tarif : 0.44 € / ¼ d'heure
- **QF > à 1297 :**
Tarif : 0.46 € / ¼ d'heure

RESULTATS DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DES 10 ET 24 AVRIL 2022 À PLUHERLIN

	1er tour	2ème tour	
Electeurs inscrits	1251	1251	
Votants	998	972	
Exprimés	976	871	
Bulletins blancs	19	79	
Bulletins nuls	3	22	
Nom des candidats	Suffrages obtenus	Nom des candidats	Suffrages obtenus
Mme Nathalie ARTHAUD	5	M. Emmanuel MACRON	518
M. Fabien ROUSSEL	29	Mme Marine LE PEN	353
M. Emmanuel MACRON	318		
M. Jean LASSALLE	36		
Mme Marine LE PEN	217		
M. Éric ZEMMOUR	43		
M. Jean-Luc MÉLÉCHON	193		
Mme Anne HIDALGO	14		
M. Yannick JADOT	43		
Mme Valérie PÉCRESSE	35		
M. Philippe POUTOU	17		
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	26		

EMPLOI SAISONNIER

Dans le cadre d'augmentation de travail saisonnier au sein du service Espaces Verts, dû à la période de pousse des végétaux, la commune a recruté un agent, Monsieur Antoine Robert afin de renforcer le Service Technique pour une durée de 3 mois, de mai à juillet.

Bienvenu Antoine !



MAISONS FLEURIES

Après 2 années d'absence, nous avons accueillis les 8 lauréats des maisons fleuries de 2021.

C'est un moment agréable et de partage sur les jardins, les potées...

Nous vous attendons en nombre pour les inscriptions de l'année 2022 !

Résultats du concours année 2021 :

Classement	Nom et Prénom	Adresse
1 ^{er}	THOMAS Loïc et Annie	15 rue de Tournebride
2 ^{ème}	PIRON Loïc	1 La Ville Grayo
3 ^{ème}	JOURDAN Jean-Louis et Jeannine	1 Chez les Dubois
	CRÉTÉ Anne	18 rue de Tournebride
	DUGUÉ Armel et Huguette	8 La Vieille Ville
	HOUEIX Marie-Thérèse	3 Hameau des Doux Amis
	KERAVAL Pierre	6 Hameau de la Pichonnerie
	LUCAS Gisèle	9 La Vallée



LA MÉDIATHÈQUE : UN Puits DE SAVOIR ET DE DIVERTISSEMENTS POUR TOUS LES ÂGES !

Salon du livre jeunesse édition 2022

Avec le soutien de Questembert Communauté, la commune de Pluherlin, comme les 12 autres communes du territoire communautaire a participé du 16 au 22 mai au salon du livre jeunesse de Questembert.

Les classes de CP-CE1 et CM2 ont rencontré l'illustratrice Annabelle Buxton, avec qui ils ont créé des pop-up fusée et des planètes phosphorescentes !

La classe de CE1-CE2 a rencontré l'auteur Benoît Broyart avec qui ils ont pu échanger sur le métier d'auteur et la création d'une BD.

Le salon a remporté un réel succès. Invités, organisateurs, animateurs et participants s'en réjouissent.

Rendez-vous en mai 2023 pour la prochaine édition !

D'ici là vous pouvez emprunter les livres des auteurs et illustrateurs invités sur l'ensemble des médiathèques du réseau de Questembert Communauté.

Une navette communautaire vous permet de faire venir à la médiathèque de Pluherlin les livres des autres médiathèques du réseau, alors n'hésitez pas à réserver les ouvrages, via le site internet des médiathèques (<https://mediatheques.questembert-communaute.fr/>), par téléphone (02.97.43.37.41) ou sur place (13 bis rue du taillis à Pluherlin).

Prix littéraire

Les élèves de l'école Saint-Gentien, avec l'équipe de la médiathèque, ont participé au « Prix des incorruptibles », prix littéraire jeunesse national. Ce fut une exploration de la littérature jeunesse appréciée et l'occasion de mettre en place un vote pour le livre préféré de

chaque classe dans des conditions réelles (isoloir, urne, carte d'électeur...). Une belle expérience qui sera renouvelée pour l'édition 2022-2023 !

Tous les livres en lice pour ce prix sont à votre disposition à la médiathèque de Pluherlin !

Ces derniers mois ont été rythmés par de nombreuses animations telles que :

- « La chasse à l'ours » animée par « l'atelier décousu », organisée et financée par Questembert Communauté.
- Un atelier de « Facilitation graphique » animé par « l'association l'Eclate »
- Une rencontre littéraire dans le cadre du « mois du livre en Bretagne » avec Benoît Broyart et Stéphane Batigne, organisée et financée par Questembert Communauté
- Une découverte de la Suède à travers une animation « Trolls et Korrigans ».
- Les permanences numériques du Centre Social EVEIL
- Des animations numériques autour de la robotique, de la réalité virtuelle et des applications « séniors » sur tablettes, grâce à la malle numérique de Questembert Communauté et le soutien de son animatrice numérique.
- Des séances de bébés joueurs et lecteurs
- Des séances de cinéma « séniors » et « juniors »
- Un quizz musical, une animation « carnaval », etc.



L'équipe de la médiathèque vous remercie vivement pour votre participation à ces animations dont vous êtes le cœur !



Vous pourrez donc continuer tout l'été à lire, jouer, écouter des livres lus ou regarder des films mais aussi peut être à vous former et informer via notre offre de ressources numériques en ligne 7/7 j - 24/24h via notre site internet : <https://mediatheques.questembert-communaute.fr/>

Nous vous proposons également des animations durant tout l'été avec cette année, pour la première fois, notre participation à l'opération nationale « Partir en Livre ».

Vous pourrez donc, tous les vendredis (du 24 juin au 22 juillet) de 16h à 18h, venir déguster quelques histoires dans notre « Bar à histoires » qui, au gré de la météo, s'installera soit dans le jardin, soit à l'intérieur de la médiathèque.

Les bébés lecteurs et joueurs pourront profiter de séances estivales les mercredis 25 juin et 20 juillet de 10h à 12h.

Les plus grands pourront venir chanter en chœur avec nous les « chansons d'hier » le mardi 21 juin à 15h.

Une petite séance à l'abri du soleil pour un « ciné sénior » le mardi 28 juin à 16h et pour un « ciné junior » le mercredi 6 juillet à partir de 16h

Partons à la découverte du Street-art et du « point de croix géant » le mercredi 13 juillet à partir de 15h.

Les « Jeux en liberté » vous attendront, pour partager ensemble des moments conviviaux autour des jeux de société de la médiathèque le mercredi 20 juillet à partir de 15h.

Les réalisateurs en herbe, ou petits curieux, sont invités à une découverte de « Stop Motion » le mercredi 27 juillet à partir de 15h.

Et nous terminerons ces festivités estivales par un quizz musical spécial « Années 80 » le mercredi 3 août à partir de 15h.



Toutes ces animations sont en accès libre et gratuit. Les mineurs de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

La médiathèque est ouverte à tous gratuitement. Vous pouvez y consulter l'ensemble de nos ressources (livres, jeux, presse) et accéder à notre offre de ressources numériques (presse, autoformation, soutien scolaire) .

Si vous souhaitez emprunter des documents : l'inscription est gratuite pour les mineurs, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et adultes handicapés.

L'inscription est de 12€ par an pour l'ensemble du foyer, si vous résidez sur le territoire de Questembert Communauté.

Une console de jeux vidéo (Malle Numérique de Questembert Communauté) sera à disposition du public et en accès libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque du 1er juillet au 13 août.

Pensez à réserver vos créneaux auprès de la médiathèque afin de vous assurer de la disponibilité du matériel.

La médiathèque ce sont aussi des services en ligne et un agenda des animations du réseau que vous

peuvent retrouver sur notre site <https://mediatheques.questembert-communaute.fr/> !

N'hésitez pas à nous appeler au 02.97.43.37.41 ou au 09.66.43.39.04 ou nous contacter par mail à mediatheque.pluherlin@orange.fr .

Nos horaires : Mardi de 16h à 18h / Mercredi de 10h à 12h et 15h à 18h30 / Vendredi de 16h à 18h et Samedi de 10h à 12h

Votre médiathèque sera fermée du Lundi 15 au Lundi 29 août inclus.

En dehors de cette période, la médiathèque reste ouverte aux horaires habituels.

Si vous souhaitez partager votre savoir, une passion, une expérience, un talent, parlons-en et mettons en place une animation !

Si vous avez du temps à consacrer à la médiathèque en vous investissant dans ses missions, venez rejoindre l'équipe des bénévoles !

Merci à tous et bel été !

VERS LA NEUTRALITE CARBONE DE PLUHERLIN ?

Le conseil municipal a renoncé il y a un an à un projet d'éoliennes sur les landes de Lanvaux. Le gigantisme du projet comme sa localisation sur un territoire sensible (faune et flore remarquables) entre une zone ZNIEFF et un territoire Natura 2000, n'était pas adapté à notre commune.

Pour autant la planète se réchauffe et il faut agir ! Baptiste, étudiant en master thermique énergétique, nous aide à construire notre plan communal en adaptant le plan climat intercommunal à la spécificité rurale de notre territoire. Vous trouverez ici la première phase de notre plan, le bilan carbone de la commune.

Le bilan carbone, c'est d'abord la quantification des émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, azote...), tout sera ramené, pour simplifier, en tonne de CO₂. Le choix a été fait dans ce bilan de s'intéresser uniquement aux émissions directes de la commune pour que les chiffres soient parlants dans notre vie de tous les jours. Nous ne prenons pas en compte la consommation d'énergie (l'énergie primaire) pour apporter l'énergie jusqu'à nos maisons (il faudrait multiplier votre kWh consommé par un facteur 2,58 kWh pour prendre en compte le transport et la production de l'électricité). Également nous n'intégrerons pas dans ce bilan l'énergie dépensée à l'extérieur de la commune pour fabriquer les produits que nous consommons (l'empreinte énergétique).

Emissions des particuliers : 4323 tonnes de CO₂/an

- **Dont Déplacements en voiture** : 2377 tonnes de CO₂/an. Caractéristique d'une commune rurale, 88% des actifs de Pluherlin effectuent chaque jour en moyenne 50 km pour aller travailler soit 8 millions de km/an !
- **Dont Energie Habitat** : 1855 tonnes de CO₂/an pour nous chauffer, pour l'eau chaude sanitaire et nos appareils électriques.

Emissions des professionnels : 4808 tonnes de CO₂/an

- Principalement agriculture et élevage : les émissions dans le domaine agricole émanent à 75% d'élevage (gaz à effet de serre CH₄ et N₂O).

Emission des Bâtiments publics : 28 tonnes de CO₂/an

Pluherlin capture chaque année 7024 T de CO₂/an

Pluherlin est une commune rurale, sur ses 3540 hectares, 44% (1565 hectares) sont des forêts, haies ou prairies, soit 1,02 hectare par habitant.

Les surfaces naturelles de Pluherlin permettent de capter plus de 75% des émissions CO₂ de la commune.



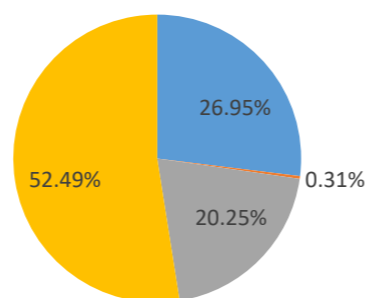
Comment ça fonctionne ?

La lumière du soleil apporte aux arbres l'énergie qui leur permet de réaliser la photosynthèse.

La chlorophylle permet d'extraire le CO₂ prélevé dans l'air pour le transformer en carbone, ce carbone deviendra du bois dans le tronc, les branches et les racines, l'oxygène contenu dans le CO₂ sera rejeté dans l'atmosphère.

Ce carbone peut devenir une ENR (énergie renouvelable) à la condition de replanter chaque arbre utilisé comme bois de chauffage.

Pluherlin émet chaque année 9159 tonnes de CO₂



- Déplacements des particuliers
- Batiments publics
- Résidentiel
- Professionnels

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les gaz à effet de serre :

- **Le dioxyde de carbone (CO₂)**, est inaltérable dans l'air, il se dissout dans l'eau ou est capté par la photosynthèse.
- **Le méthane (CH₄)** a un effet sur le réchauffement 28 fois plus important que le CO₂.
- **L'azote (N₂O)** a un impact 265 plus important que le CO₂.

VERS LA NEUTRALITE CARBONE DE PLUHERLIN ?

EMISSIONS CARBONE : 9159 T de CO₂

Particuliers : 4323 tonnes CO₂/an
Bâtiments publics : 28 tonnes CO₂/an
Professionnels : 4808 tonnes CO₂/an

CAPTURE CARBONE : 7024 T de CO₂

Forêts : 6507 tonnes CO₂/an
Prairies : 163 tonnes CO₂/an
Haies : 354 tonnes CO₂/an

Emissions nettes de Pluherlin
2135 tonnes CO₂/an
1,4 tonne CO₂/an/habitant

Notre prochaine étape : l'objectif étant de parvenir à la neutralité carbone, il faudra réduire les émissions de Pluherlin de 2135 tonnes de CO₂ par an !

Vous souhaitez participer ? Remplissez le questionnaire joint à cet article et retournez-le à la boîte aux lettres de la mairie ou par photo/scan aux coordonnées du comité d'énergie. Vous pouvez également remplir le questionnaire en ligne via le lien : <https://forms.gle/uV2MIZRzweYLuIrp7>

Vous voulez participer au plan climat de la commune, envoyez-nous vos coordonnées à comite.energie.pluherlin@orange.fr

1,4 TONNE DE CO₂ PAR HABITANT, ÇA REPRÉSENTE QUOI ?

Voici quelques équivalents pour se figurer ce qu'un poids en CO₂ représente en objet ou activité du quotidien (source ADEME).



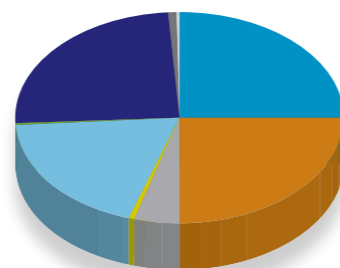
FINANCES 2021 – 2022

Le 22 mars dernier, la réunion du Conseil Municipal était consacrée pour l'essentiel à l'examen des comptes administratifs (C.A.) 2021 et budgets primitifs (B.P.) 2022. Ils ont été votés à l'unanimité. La situation financière de la Commune a, par ailleurs, été analysée par le receveur municipal.

COMMUNE :

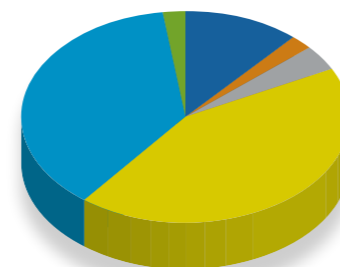
Les dépenses réelles de fonctionnement (hors chapitre 042) représentent 844 685.65 € en 2021. Ce montant est stable par rapport à l'année dernière.

Les dépenses réelles de fonctionnement	PREVU AU BUDGET 2021	REALISATIONS 2021	PREVU AU BP 2022
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	348 620.00 €	232 543.42 €	367 320.00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	373 300.00 €	288 091.14 €	417 100.00 €
014 - ATTENUATION DE PRODUITS	59 000.00 €	54 434.88 €	75 000.00 €
022 - DEPENSES IMPREVUES	7 500.00 €	0,00 €	7 500.00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	160 725.45 €	0,00 €	166 520.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 990.60 €	40 556.61 €	9 419.13 €
65 - AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	300 163.95 €	260 855.36 €	299 800.00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	11 000.00 €	8 760.85 €	9 860.87 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	700,00 €	0,00 €	700,00 €
TOTAL	1 266 000.00 €	885 242.26 €	1 353 220.00 €



Les recettes de fonctionnement évoluent favorablement, notamment grâce au dynamisme des bases fiscales, de la dotation de solidarité rurale et des droits de mutation.

Les recettes de fonctionnement par chapitre	PREVU AU BUDGET 2021	REALISATIONS 2021	PREVU AU BP 2022
002 - EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	150 000.00 €	150 000.00 €	150 000.00 €
013 - ATTENUATION DE CHARGES	€	1 564.51 €	4 500.00 €
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VTE DIVER	39 300.00 €	52 565.11 €	48 700.00 €
73 - IMPOTS ET TAXES	605 000.00 €	651 511.23 €	635 320.00 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	461 700.00 €	494 613.50 €	494 700.00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000.00 €	19 933.35 €	20 000.00 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	0.00 €	8.96 €	0.00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00 €	5 402.06 €	0.00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		32 666.01 €	
TOTAL	1 266 000 €	1 408 268.73 €	1 353 220 €



Le bilan des comptes 2021 se traduit par un excédent total de la section de fonctionnement de 523 026.47 € en augmentation (contre 497 200.65 € en 2020). Cet excédent sera en grande partie consacré au financement des investissements prévus au titre de l'année 2022.

Les investissements réalisés en 2021 ont légèrement diminué par rapport à 2020 pour atteindre 428 072 € (contre 451 000 € en 2020). Il s'agissait essentiellement des travaux de voirie, des travaux de sécurisation de la circulation dans le bourg, du commencement de la rénovation des vestiaires foot, d'acquisition de véhicules pour le service technique.

En 2022, la prévision budgétaire met l'accent sur les acquisitions foncières envisagées, la rénovation des vestiaires foot, celle de la salle de sports et les travaux de voirie.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT LIBELLE OPERATION	REALISATIONS 2021	PREVU AU BP 2022	RECETTE D'INVESTISSEMENT LIBELLE OPERATION	REALISATIONS 2021	PREVU AU BP 2022
ACQUISITIONS MATERIEL BUREAU	11 657.51 €	10 000.00 €	AMENAGEMENT DU BOURG	1 769.36 €	30 000.00 €
AMENAGEMENT DU BOURG	77 526.18 €	51 000.00 €	ACQUISITION DE TERRAINS	0.00 €	6 000.00 €
ACQUISITIONS MATERIEL DIVERS	69 894.01 €	28 000.00 €	TRAVAUX DE VOIRIE	86 250.00 €	26 000.00 €
ACQUISITION DE TERRAINS	10 285.00 €	512 000.00 €	VESTIAIRES FOOT - REFECTION	18 763.50 €	160 000.00 €
TRAVAUX VOIRIE	144 223.15 €	175 000.00 €	CHAPELLE CARTUDO - PORTES	0,00 €	2 200 €
MEDIATHEQUE - GARDERIE PERISCOLAIRE	6 995.74 €	0.00 €	OPERATIONS FINANCIERES	881 460.82 €	1 286 800.00 €
REPARATION BATIMENTS	8 299.22 €	35 000.00 €	TOTAL	988 243.68 €	1 511 000.00 €
REPLACEMENT LAMPES BOULES - RENOV ECLAIRAGE	0.00 €	69 500.00 €			
SALLE FRANCOISE D'AMBOISE RENOVATION	314.55 €	0.00 €			
LE CHAMP DE L'ETANG - ECLAIRAGE PUBLIC	2 330.84 €	22 600.00 €			
VESTIAIRES FOOT - REFECTION	51 120.99 €	223 000.00 €			
DEPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE	19 874.40 €	42 000.00 €			
CHAPELLE CARTUDO - PORTES		4 400.00			
RENOVATION SALLE DE SPORTS		194 000.00 €			
ANCIENNES ECURIES RIO		110 000.00 €			
OPERATIONS FINANCIERES	58 872.70 €	34 500.00 €			
TOTAL	461 394.29 €	1 511 000.00 €			

Pour la 8ème année consécutive, il n'est pas prévu d'avoir recours à l'emprunt pour financer les investissements 2022. En effet, la commune bénéficie d'un excédent de fonctionnement 2021 assez confortable ainsi que d'un excédent d'investissement assez élevé.

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU 31 DECEMBRE 2021

M. HEMERY, receveur municipal, a réalisé le diagnostic financier de la Commune de PLUHERLIN sur la base du compte de gestion 2021.

Voici un résumé de cette analyse : la situation financière de la commune était très favorable. La capacité d'auto-financement de la commune est de 370 000 €. L'endettement est faible puisque le capital restant dû est de 237 000 €. Pour une commune de même strate de celle de PLUHERLIN, il ne faut pas dépasser 2,646 millions de dette. Le ratio de rigidité des charges est de 0.253 alors que le seuil critique est de 0.5. Le fonds de roulement est important puisqu'il est de 20 mois ½, c'est-à-dire que la trésorerie de la commune permet de couvrir 20 mois de dépenses de fonctionnement. Concernant la fiscalité, les taux d'imposition sont bas ainsi que les bases imposables.

Par ailleurs, 5 budgets annexes viennent compléter le budget général de la commune. Ils concernent les lotissements, les panneaux photovoltaïques et le CCAS.

Budget	Résultats CA 2021	Prévisions BP 2022
LOTISSEMENT PRE DE L'ALOUETTE	Fonctionnement	+ 151 009.94 €
	Investissement	0.00 €
LOTISSEMENT LE CHAMP DE L'ETANG	Fonctionnement	+ 124 020.76 €
	Investissement	- 25 736.04 €
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	Fonctionnement	+ 13 330.05 €
	Investissement	+ 40 647.87 €
CCAS	Fonctionnement	+ 10 234.82 €
	Investissement	+ 737.01 €

Le budget commune versera en 2022 une subvention d'équilibre de 6 700 € au budget C.C.A.S.. Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé de reverser intégralement au budget de la commune l'excédent du budget lotissement Pré de l'Alouette 2021.

SUBVENTIONS

Lors de sa réunion en date du 09 février 2022, le Conseil Municipal s'est penché sur l'attribution des subventions aux associations. Compte tenu du contexte sanitaire des deux dernières années, certaines d'entre elles ont été particulièrement impactées.

Le Conseil Municipal a donc tenu, pour la seconde année consécutive, à leur apporter un soutien spécifique. Les subventions attribuées au titre de l'année 2022 sont les suivantes :

ASSOCIATION	SUBV 2022	ASSOCIATION	SUBV 2022
FNACA	50 €	Handi Chiens SAINT BRANDAN	50 €
La Gentielle + Subvention annuelle encadrement jeunes (sur présentation de factures)	1 500 € 1 800 €	Union dép. des Sapeurs-Pompiers 56	100 €
Entente Sportive Pluherlin Rochefort + Subvention annuelle encadrement jeunes (sur présentation de factures)	1 000 € 1 000 €	Association Tréfute de TREFFLEAN	100 €
Comité de Jumelage avec Incourt	*200 €	Rêves de clowns	100 €
Pierokamali	200 €	Chorale Sainte Cécile	100 €
Société de chasse de PLUHERLIN	**1 500 €	Ass. Comité d'animation et de loisirs de l'EHPAD de ROCHEFORT EN TERRE	100 €
Club des aînés	200 €	Resto du Cœur	150 €
Association culturelle	300 €	Harmonie Fanfare – MALANSAC	80 €
Comité fête du Pain/Patrimoine/ACP	600 €	RES AGRI - QUESTEMBERT	60 €
Bugale Piélin	200 €	Association des Donneurs de sang - QUESTEMBERT	50 €
Breiz Compétition Auto	150 €	La Croix Rouge – QUESTEMBERT	100 €
Arz Scène	150 €	Ligue contre le Cancer	50 €
Subventions exceptionnelles liées au contexte sanitaire choix d'aider les associations qui ont des charges salariales			
La Gentielle			500 €
Entente sportive Pluherlin Rochefort			500 €
Pierokamali			500 €

*Concernant le Comité de Jumelage, la commune participera en organisant le pot d'accueil et en mettant à disposition des salles.

** Concernant la société de chasse, la subvention de 1 500 € se décline comme suit : 1 350 € pour les frais d'enlèvement de cadavres dont ceux de la commune + 150 € de subvention de fonctionnement.

Pour clore ce sujet, le Conseil Municipal a validé les dispositions suivantes : les Toqués Pluherlinois n'ont pas fait de demande de subvention mais bénéficient de l'utilisation gratuite de la cuisine de la cantine pour 5 ateliers cuisine.

Pour l'association Mozaïck, il est proposé une mise à disposition gratuite de salle en cas d'organisation d'une manifestation plutôt qu'une aide financière directe. Les demandes de subvention reçues à compter du 09 février sont considérées comme étant hors délai et ne seront pas examinées par le Conseil Municipal.

Enfin, lors de sa réunion en date du 17 mai 2022, il a décidé de verser une subvention de 1 000 € à la Croix Rouge Française destinée aux réfugiés ukrainiens.

AIDE AUX ECOLES

En dehors de la participation au fonctionnement des écoles primaires publiques du secteur (lorsque des enfants pluherlinois y sont scolarisés), pour l'année 2022, la Commune apporte son aide à l'école privée Saint Gentien de PLUHERLIN et à l'école publique Sylvain Pradeau de ROCHEFORT EN TERRE dans les conditions ci-dessous :

	Classe verte : 17.00 €/élève	Arbre Noël : 6.00 €/élève
Ecole St Gentien 100 élèves	1 700.00 €	600.00 €
Ecole S. Pradeau 28 élèves de PLUHERLIN	476.00 €	168.00 €

Convention Ecole privée :

Elève de classes maternelles 1 385.65 € x 37 = 51 269.05 €
 Elève de classes élémentaires 426.65 € x 63 = 26 878.95 €
 Le montant global 78 148.00 €

Une participation de 1 000 € sera versée à l'A.P.E.L. de l'école Saint Gentien pour les activités culturelles.

COTISATIONS

INTITULE	COTISATION 2022
Association des Maires du Morbihan	461.17 €
Indemnité gardiennage de l'église	112.00 €
CAUE du Morbihan	505.96 €
Association BRUDED	498.56 €



AMICALE BOULISTE DU BOURG DE PLUHERLIN

Dimanche 24 Avril, le concours « Souvenir Michel HERCOUET » a réuni 14 triplettes et fut remporté par l'équipe QUEMARD.

Le jeudi 5 mai, l'amicale bouliste a reçu ses amis de PEILLAC, et a ensuite partagé le pot de l'amitié suivi d'un pique-nique.

Nous avons tous participé à un concours plus qu'amical, l'important étant d'abord de passer un bon moment ensemble.

Le retour à PEILLAC a eu lieu le 16 juin.

Le 1er juin, le trophée « André GRAYO » s'est déroulé à PLUHERLIN avec nos amis de PLOERMEL. Le retour s'est fait au sein de leur club le 29 juin prochain.

Samedi 11 juin à MALANSAC, s'est déroulé le challenge des trois communes.

Amis (es) boulistes, composez vos équipes afin de bien représenter l'amicale.

Nous vous attendons pour les différentes manifestations du calendrier bouliste 2022 et vous souhaitons de très agréables vacances.

Le bureau



BREIZH COMPETITION AUTO

L'association Breizh Compétition Auto a organisé dans un premier temps sa traditionnelle tartiflette le 5 mars 2022, afin de pouvoir relancer dans un second temps la 7ème édition du Rallye du Morbihan les 30 avril et 1er Mai dernier.

Soixante-quatre équipages ont pu silloner les routes de Pluherlin et de nombreux spectateurs ont pu profiter du spectacle.

Nous remercions la mairie, les bénévoles, les riverains, les agriculteurs, ainsi que nos partenaires, grâce à qui cette 7ème édition a rencontré un vif succès.



CLUB DE GYMNASTIQUE

Bouger pour entretenir la forme !

La saison 2022 se termine avec un cours hebdomadaire, donné par Yann et Morgane le jeudi de 18h30 à 19h30, à la salle François d'Amboise.

Avec nos 26 adhérent(e)s, nous proposons une gymnastique de renforcement musculaire, de cardio, d'équilibre et d'étirement. Ces exercices accessibles à tout public adulte apportent assouplissement et bien-être.

Bienvenue aux nouveaux et nouvelles qui voudraient nous rejoindre le 15 septembre prochain.

Le bureau



ENTENTE SPORTIVE PLUHERLIN ROCHEFORT : ESPR

Après 2 ans sans compétition, de belles performances ont pu être mises en œuvre cette année. Au total, 7 équipes étaient engagées en championnat : U9, U11, U13F, U13G, U18, SENIORS et LOISIRS.

Nous félicitons toutes nos équipes pour leur engagement au sein du club et plus particulièrement nos U13 filles et garçons qui ont été jusqu'aux finales départementales les 14 et 15 mai derniers à ST MARTIN. Les U13F ont concédé une

défaite en finale face à CARO-MISSIRIAC malgré une bonne performance. En revanche, les U13G sont revenus victorieux du match contre MALESTROIT.

Nous vous donnons rendez-vous

dès septembre prochain pour venir encourager nos équipes et porter fièrement les couleurs du club.

VIVE L'ESPR !!!!

Sportivement, Le bureau



LA ROUE PLUHERLINOISE

L'association cyclo La Roue Pluherloise a fait son Assemblée Générale le samedi 22 janvier 2022 et elle vous présente son nouveau bureau :

Christophe Magnen président, Christian Poli vice-président, Claude Bégo trésorier, Yannick Beillon trésorier adjoint, Christophe Penhouët secrétaire, Marie Loisel secrétaire adjointe, et ses membres Mickaël Elain, Hervé Rouillé, Aldric Garçon-Morel et Jacques Gousset.

Après deux années compliquées liées aux restrictions et à la crise sanitaire, nous sommes tous heureux de la reprise de notre saison 2022 avec de nouveaux coureurs et des circuits programmés à partir du dimanche 6 mars.

Nous comptons aujourd'hui 38 adhérents à La Roue Pluherloise et nous souhaitons la bienvenue à toutes nos nouvelles recrues en ouvrant toujours la porte aux personnes intéressées pour rejoindre notre peloton.

Nos projets pour cette année 2022 sont les suivants :

- action écocitoyenne de ramassage des déchets dans les fossés de la commune le samedi 26 février ;
- annulation de la soirée théâtre du 25 mars pour la deuxième année consécutive due à des cas de Covid dans la troupe ;

- circuits entre 60 et 90 kms tous les dimanches matin au départ de l'abri bus place St Gentien, de mars à fin octobre de 9h à midi (ou 8h30 dès le mois de mai) ;

- sorties d'entraînement et à la découverte de nouvelles routes de campagne tous les mercredis matin à partir de 9h00 ;

- participation à plusieurs randos cyclos des clubs des environs ;

- contre la montre individuelle (date à définir) ;

- sortie du mercredi avec pique-nique organisé le mercredi 8 juin ;

- sortie annuelle du club le samedi 18 juin ;

- soirée de remerciements à tous nos sponsors pour leur participation à nos

nouvelles tenues le samedi 3 septembre (date à confirmer en réunion de bureau)

- participation au forum des associations le dimanche 11 septembre à la salle des grées ;

- rando cyclo des grées le dimanche 23 octobre.

Nous communiquons toujours nos circuits sur le journal Ouest France le samedi qui précède les sorties, mais vous pouvez aussi nous rejoindre sur notre site officiel <https://larouepluherloise.sportsregions.fr/> pour tout savoir sur nos sorties et les événements que nous organisons.

Vive le sport et vive le vélo !



PIEROKAMALI

Nous avons redémarré timidement nos activités après 2 années creuses liées à la pandémie. Merci à tous de votre confiance. Nous tenons également à remercier les municipalités qui nous apportent leur soutien à chaque saison et encore plus pendant cette période compliquée.

Nous avons accueilli 2 stagiaires pendant cette saison, la première jusqu'en janvier et le deuxième jusqu'à fin juin. Nous leur souhaitons toute la réussite possible dans leurs projets professionnels.

Tout au long de l'année, nous avons proposé diverses activités :

• Pour les enfants :

• **Éveil de l'enfant à Caden** : pour les moins de 6 ans. L'enfant découvre par lui-même ses possibilités à travers des activités sportives et culturelles afin de s'épanouir.

• **Multisports à Caden** : les enfants ont pu découvrir divers sports grâce à notre stagiaire Yann (Rollers, Course d'Orient, Athlétisme, Hockey, Speedminton, etc.)

• **Zumba® Kids et Ado** à Pluherlin et Caden, puis uniquement à Caden. Les enfants ont ainsi pu découvrir différents rythmes latino et internationaux en apprenant plusieurs chorégraphies rythmées.

• **GRS avec un groupe loisirs et un groupe compétition** à Caden et Limerzel : le groupe loisirs a pu s'initier à 4 engins sur 5 (cerceaux, ballons, massues, rubans. NDLR : nos cordes n'étant pas adaptées, elles n'ont pas pu découvrir cet engin). Elles ont présenté quelques chorégraphies devant les parents à Noël, ainsi qu'à la revue d'effectifs en avril dernier. Peut-être certaines auront l'envie d'intégrer un circuit pré-compétition la saison prochaine.

• Pour les adultes :

• **Gym douce/Pilates à Pluherlin** : tous les lundis avec Amalia à la salle Françoise d'Amboise

• **Multifit / Pilâtes à Pluherlin** : tous les mardis soir. STEP, circuit training, renforcement musculaire avec et sans petit matériel, relaxation, HIIT, Strong Nation™ suivi de 30 à 45 minutes de Pilâtes ont rythmé cette saison dans la bonne humeur.

• **Zumba® Fitness à Pluherlin** : malheureusement ce cours a été annulé faute de participants, nous espérons le rouvrir à la rentrée prochaine.

L'année s'est clôturée par l'AG annuelle et



La saison compétitive a été riche en émotions. Après 2 ans d'attente, nous avons pu enfin retrouver l'ambiance des gymnases. Après une belle deuxième place au régional 1 à Mordelles pour notre duo A4, nos individuelles ont participé au régional 3 à Nantes en mai dernier. Nos 5 gymnastes (sur 7, deux ayant dû déclarer forfait pour blessure) ont terminé :

- 11ème en A4 cadettes (Clara Laigle)
- 1ère en J4 minimes (Andréa Coillier)
- 7ème en J4 minimes (Liawenn Dupui)
- 14ème en J4 benjamines (Maeva Menant)
- 1ème en J5 benjamines (Ambre Berthe-Dubois)



Pour certaines il 'agissait de leur première compétition. Ces résultats sont des débuts prometteurs et permettent peut-être d'envisager une participation aux Nationaux dans les années futures.



son traditionnel spectacle de fin d'année sur le thème des academy awards (NDLR : à la date de rédaction de ce bulletin, ces deux événements n'ont pas encore eu lieu).

Nous vous souhaitons un bel été à toutes et à tous. Pour nos animations d'été, n'hésitez pas à suivre notre page Facebook.

Reprise des cours à partir du 12 septembre 2022. Renseignements au 06-85-34-35-54.

Nous sommes à la recherche de sponsors pour nous aider à financer l'achat d'un praticable de GRS (moquette de 14mx14m), ainsi que pour renouveler notre matériel vieillissant et pas forcément adapté à tous les âges. En effet, en GRS, certains mouvements et manipulations diffèrent selon le type de sol (sol dur/souple avec et sans moquette).

RANDONNEE PEDESTRE

Année de reprise !

L'année 2021-2022 a permis la reprise des randonnées après un temps de perturbation et d'adaptation à la situation pandémique. Le calendrier prévu a été respecté, nous permettant de marcher sur des circuits connus mais aussi avec quelques nouveautés, comme Monteneuf, Surzur ou encore la Turballe.

Le voyage au Pays basque, deux fois reporté, a eu lieu du 11 au 18 juin.

Au programme, randonnées dans un milieu de montagne et de chemins côtiers, visites culturelles, découverte de la région, La Rhune, Espelette et son piment, fromagerie, chocolaterie, grottes de Sarre,...etc...

Nous étions basés au VVF d'Urrugne sur la côte basque.

L'année s'est terminée par l'Assemblée générale le 1er juillet suivie du buffet annuel de clôture.

Pour la reprise en septembre, la première randonnée aura lieu le vendredi 9 septembre, à 14h, circuit sur Pluherlin puis journée au Mont Saint Michel le 22 septembre et traversée de la baie avec guide.

Pour tous renseignements :

tél. **Christian Tanguy** 02 97 43 34 95 - 06 87 79 19 99 ou **Georges** et **Annie Pédron** 02 97 43 39 12 - 06 75 03 79 32



ENTENTE SAINT MARC – CHAPELLE DE CARTUDO

Saint Marc et le lion

Il ne vous aura pas échappé que notre association porte le nom de « Entente Saint Marc ». Mais alors, quel rapport avec le lion ? Il s'agit là de l'image des quatre évangélistes sous leurs formes allégoriques : l'homme pour Saint Matthieu, l'aigle pour Saint Jean, le taureau pour Saint Luc et le lion pour Saint Marc. Généralement ailés, ces êtres sont parfois surmontés d'une auréole. Les ailes symbolisent l'élévation spirituelle et le halo, la sainteté. Par ailleurs, Saint Marc est le patron de plusieurs corporations telles que les secrétaires, les notaires, les écrivains, les greffiers, les vitriers et les opticiens. Saint Marc est fêté le 25 avril et comme chaque année, une messe a été célébrée dans la chapelle de Cartudo à cette occasion suivie d'un rafraîchissement offert par l'association.

Notre nouveau curé, le père Jean-Yves Le Guével a ainsi pu prendre ses marques dans ce haut lieu du christianisme connu et reconnu à travers le monde. À tel point que le Vatican nous a récemment contactés en souhaitant jumeler la basilique Saint Pierre de Rome avec la chapelle Notre Dame de Cartudo...

Nous avons préféré ne pas accepter, il faut savoir rester humble ! *

Un concours de guerriers



Equipe vainqueur du concours de boules 2022

Après deux années ternies par la crise sanitaire, la boule bretonne renoue avec la tradition du jeudi de l'Ascension. Dès 14 heures, 26 quadrettes se sont affrontées au boulodrome de Pluherlin, croisant le fer en 3 manches jusqu'à 19 heures 30.

La lutte en se rétrécissant devenait de plus en plus sévère. Les équipes des forces spéciales se préparent au dernier combat. Les visages des spectateurs sont tendus. Le tireur d'élite se présente, vise, fait deux pas vers l'objectif tout en armant son bras et le coup part. Regard déterminé et concentration maximale, le missile atteint son objectif. Victoire ! L'équipe " Les Bras Cassés " sort vainqueur de cet ultime combat. Il ne reste plus qu'à signer l'armistice à la buvette dans le plus pur esprit amical.

La revanche aux palets

Dans quelques jours, samedi 16 juillet, l'association vous propose de nous rejoindre à Cartudo pour la fête de la chapelle. Vous pourrez ainsi déguster notre fricassée (ou rôti) avant de vous laisser envoûter par un concert à compter de 21 heures. Une messe sera célébrée à 18h30 et un concours de palets vous est proposé dans l'après-midi. Engagement à partir de 13h30.

Il reste à vous souhaiter de bonnes vacances pleines de beauté et de tendresse partagée.

* Vous l'aurez compris, ceci n'est que pure fiction.

« PALETISTE D'UN JOUR PALETISTE TOUJOURS »

Après deux ans de pandémie, le temps des concours reprend, ainsi notre équipe mixte composée de Marie et Roger a remporté brillamment le tournoi de Conquereuil (44), le samedi 7 mai 2022 contre 36 équipes.

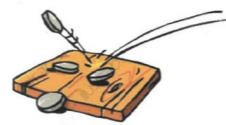
Le dimanche 8 mai 2022, ils montent sur le podium avec une 3ème place sur 64 équipes en lice.

Bravo à eux, le palet de Pluherlin est bien représenté !

Les entraînements assidus des paletistes se déroulent tous les lundis et samedis de 14h30 à 18h30.

Le jeu est ouvert à tous, initiés ou non.

L'adhésion est de 10 € à l'année. Des planches et des palets sont mis à disposition des joueurs.



Responsable du palet :
M. LECLERC Christian
tél : 06 09 47 35 24

Président de l'ACP :
M. BRIEND Michel
tél : 06 74 22 14 22



Célébration du 26 avril 2022
Saint Marc (Entrée latérale de la chapelle)

LES AMIS DE BON RECONFORT

Les amis de Bon réconfort redémarrent leurs animations après deux années d'interruption. Le concours communal est déjà lancé. Merci à toutes les équipes de s'être inscrites.

Il y aura trois tours éliminatoires pendant l'été. Les 16èmes de finale auront lieu le samedi 27 août à la chapelle. Une messe sera célébrée ce soir-là.

Cette année, il n'y aura pas de repas sous chapiteau, mais il sera mis en place une restauration rapide et copieuse pour satisfaire tous les joueurs et le public.

Le dimanche 28 août aura lieu le traditionnel concours en quadrette ouvert à toutes et tous.

Les années passent et l'équipe des bénévoles vieillit et diminue. Toutes les bonnes volontés de notre beau quartier sont les bienvenues pour faire perdurer cette fête appréciée de tous et toutes.



Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances, de belles parties de boules.

Le bureau

COMITE FETE DU PAIN

Un peu d'histoire :

La fête du pain a débuté dans les années 1990 et a pris de l'ampleur au fil des ans. Elle n'a pas lieu l'année 2013-2014 en raison du chantier de la salle « les Grées ».

Fin 2014, une réunion des présidents des associations de Pluherlin a eu lieu afin de décider si la fête du pain continuait à être organisée. 18 associations votent alors pour la continuité de la fête et forment le bureau du « Comité de la fête du pain ». Le manque de bénévoles se fait ressentir, et nous obligent à stopper cette belle fête. Après 2 années d'arrêt, il est alors difficile de relancer la fête.

Le dynamisme revenu, la fête retrouve une belle allure ainsi que son ambiance 5 années plus tard ! Malheureusement, la Covid 19 nous coupe l'herbe sous le pied, et la fête connaît de nouveau 2 ans d'arrêt. Cette année, la fête reprendra vie ! La convivialité, le resserrément du lien social entre les participants ainsi que du sang nouveau permettront de redynamiser la fête ! Il y aura peut-être un peu de changement mais les grands postes demeureront : pain, battage, cidre, jeux bretons, danseurs, artisans, restauration rapide, sans oublier la buvette !

Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil pour leur présence et l'aide qu'ils

nous apportent pour que la fête puisse se dérouler dans de bonnes conditions (terrain, salle, eau, électricité) et en ayant une pensée pour notre ancien Maire René Danilet et tous nos bénévoles également disparus depuis notre dernière fête.

N'hésitez pas à nous rejoindre au sein du Comité, aucune cotisation n'est demandée.

Le Bureau



ÉCOLE SYLVAIN PRADEAU

Depuis le 17 mars, l'école accueille deux enfants ukrainiens. Ils se sont très vite intégrés grâce à l'élan de solidarité et de générosité de la communauté éducative. Les repas de cantines des enfants sont offerts par la municipalité.

Ce premier semestre de l'année est marqué par la richesse des découvertes et des activités.

Les élèves du CP au CM2 ont « philosophé » avec Amély Parmentier pendant 10 séances. Ils ont notamment échangé sur les termes de « liberté, égalité, fraternité ». Les certitudes ont fait place à des questionnements...

Tous les élèves de l'école ont participé à la « Grande Lessive » sur le thème des ombres portées. Il s'agit d'une exposition éphémère d'œuvres réalisées et étendues sur un fil à linge dans la rue. Les enfants étaient fiers de retrouver leurs travaux sous le regard



des touristes et des parents.

Les CM ont eu la visite de Madame La Principale du collège René Guy Cadou. Elle est venue leur présenter le fonctionnement de l'établissement. Ensuite, les élèves sont partis une journée en immersion où ils ont suivi trois cours : un cours de musique, un cours de mathématiques avec la réalisation de pavages et de défis mathématiques ainsi qu'un cours de technologie avec les robots Thymio (programmation). Le déjeuner au self, l'apothéose de l'immersion, est toujours un moment fort apprécié.

Les élèves de CE ont réalisé une maquette d'un phare mêlant technologie, arts plastiques et des notions d'électricité. Le rendu final leur a beaucoup plu.

Les trois classes ont procédé au vote du prix des incorruptibles. C'est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Vivement juin que l'on connaisse les différents lauréats.

Les trois classes se sont rendues à deux reprises au cinéma. Les élèves de cycle 1 ont visionné « Pat et Mat en hiver » et « la petite taupe aime la nature ». Les élèves de cycle 2 ont assisté à la projection de

« Pachamama » et de la « Reine Soleil ». Quant aux élèves de cycle 3, ils ont vu « Les temps modernes » et « Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary ».

Mardi 10 mai, toute l'école s'est déplacée à Légendia Parc à Frossay. Nous avons bénéficié dans ce parc animalier d'ateliers pédagogiques. Les élèves de cycle 1 ont travaillé sur l'alimentation des animaux, les élèves de cycle 2 sur les critères de classification « mammifères » et « oiseaux » et les élèves de cycle 3 sur les grands prédateurs. L'après-midi, nous avons assisté à trois spectacles. Cette sortie a enthousiasmé petits et grands.



Le lundi 16 mai, dans le cadre du salon du livre, nous avons accueilli Annabelle Buxton. Illustratrice, elle interviendra auprès des élèves du CP au CM.

Carine Hinder, mère d'élèves, est intervenue en tant qu'illustratrice auprès des maternelles fin juin.

Le jeudi 19 mai, Jean-Yves Le Maître, policier municipal, Serge Buchet, conseiller municipal, et Mona Guiomard, adjointe municipale, ont remis lors d'une cérémonie officielle le permis piéton aux élèves de CE.

Vendredi 20 mai, l'infirmière scolaire est intervenue sur les changements du corps lors de l'adolescence et sur la reproduction, auprès des CM.

Le lundi 23 mai, toute l'école s'est déplacée sur le domaine de Suscino. Les élèves ont bénéficié de plusieurs ateliers. Les élèves de cycle 1 et de CP ont fait une vadrouille dans le château puis ils ont participé à une animation dans les espaces naturels aux alentours. Les élèves du CE1 au CM2 ont découvert lors d'une animation le château et dans l'après-midi, ils se prendront pour des veneurs. Le Moyen-Âge n'aura plus de secret pour eux.

Le 7 juin, les CP aux CM2 découvriront grâce à l'intervention de Mme Desfarges, parent d'élève, la danse contemporaine dans le château de Rochefort-en-terre, ouvert pour l'occasion. Cette animation « singulière » est très attendue.

Le 10 juin, l'ensemble des élèves se rendra à la vallée des Korrigans à Savenay pour faire notamment de l'accrobranche. Nous allons prendre de la hauteur.

Le 16 juin, l'association « plumes et papillons » pour les élèves de cycle 1 et le 27 juin, l'association « saute-ruisseau » pour les CP/CE interviendront pour leur faire découvrir les petites bêtes au Moulin Neuf.

Ces interventions sont financées par la mairie de Pluherlin.

Du 20 au 24, ce sera une semaine banalisée pour les CE qui feront des apprentissages avec le vélo dans le cadre du « savoir rouler » et réaliseront une lampe de chevet.

Le 01 juillet, les correspondants des CE viendront à l'école. Ils découvriront les locaux avant de participer à des Olympiades encadrées par les CM. Tout le monde ira pique-niquer au Moulin Neuf et y finira la journée.

Tout ce joli programme n'est possible que grâce à l'APE (Association des parents d'élèves) qui a œuvré pour financer les sorties, mais aussi grâce à l'implication des municipalités par leur soutien financier et/ou logistique. Un grand merci également aux parents qui se mobilisent pour assurer l'encadrement lors de ces sorties.



Si vous êtes intéressés :

<https://www.service-civique.gouv.fr/missions/contribuer-aux-activites-educatives-pedagogiques-et-citoyennes-de-lecole-primaire-ecole-sylvain-pradeau-rochefort-en-terre-56-2>

ÉCOLE SAINT GENTIEN

Littérature : conte, roman policier et fables sont mis à l'honneur !

Chaque trimestre l'école a mis en avant un genre littéraire. Pour les romans policiers, nous avons étudié en lien avec Nelly de la médiathèque des romans ou des histoires policières. Avec elle, nous avons même créé notre histoire policière. Voici quelques temps forts de cette année 2021-2022 :

Nouveau prêtre : Lors de notre messe de rentrée, nous avons accueilli notre nouveau prêtre Jean-Yves Le Guével. Cette messe a été l'occasion de lui remettre symboliquement les clés de l'église de Pluherlin.

Prix des Incorruptibles. Depuis 2 ans, nous participons au prix Les Incorruptibles. Une sélection de livres a été choisie et chaque classe a voté pour son livre préféré. A la fin d'année, le livre qui obtient le plus de voix gagne le prix des Incorruptibles. Cette action motive les élèves et leur donne l'envie de lire.

Salon du livre. En partenariat avec la médiathèque et Questembert Communauté, les élèves de primaire ont rencontré 2 auteurs, Anabelle BUXTON illustratrice et Benoit BROYART.

Arbre de Noël. Malheureusement, à cause du COVID, nous n'avons pas pu faire notre spectacle de Noël à l'Asphodèle. Cependant nous avons pu utiliser la salle Françoise d'Amboise pour faire notre spectacle entre nous. Les CM2 ont pu utiliser cette magnifique salle pour présenter leur pièce de théâtre sur les romans policiers. Toujours sur ce thème, les autres classes ont fait des chants en anglais et de superbes danses.

Temps fort des CE1 du réseau de Questembert. L'école a accueilli tous les CE1 du réseau de Questembert. Au programme visite de l'église, découverte de Saint François d'Assise, répétition de chants, peinture de draps avec ses mains et diaporama sur les pygmées présenté par le prêtre.

Le Cirque. Nous avons enfin pu réaliser le projet cirque avec l'EHPAD de Rochefort-en-Terre. Après une semaine de répétition menée par Sylvie et David de l'association loisir temps libre, nous avons effectués notre représentation sous le chapiteau du cirque franco-italien. Les élèves et les résidents ont présenté des numéros de jonglage, d'équilibre et de magie incroyables. L'échange entre les résidents et les élèves a été extraordinaire. Un grand



merci à tous pour ce moment fort en émotions.

Sortie scolaire. Cette année les primaires sont allés au Puy du Fou et les maternelles à Planète sauvage. En lien avec la commission sur la biodiversité de la mairie, les élèves sont allés redécouvrir l'étang du moulin neuf. C'est l'association saute ruisseau qui a guidé notre regard sur ce fabuleux paysage.



Projet d'établissement 2019-2022

Notre projet d'établissement se concentre sur 3 axes :

- Améliorer l'attention et la concentration des élèves
- Améliorer le climat scolaire
- La maîtrise de la lecture et l'écriture de tous les élèves à la fin du cycle 2

Pour le premier point, avec Alexandra LE BAGOUSSE, notre enseignante ASH nous participons au programme ATOLE (attention à l'école) Les classes de CE1-CE2-CMI ont chaque semaine une séance qui permet aux élèves d'apprendre à écouter en définissant ce qu'est l'attention.

Pour le climat scolaire la cour a été aménagée. Nous avons créé des espaces où chaque enfant peut se retrouver. Une zone pour le ballon, une zone pour les jeux créatifs (corde à sauter, échasses, cerceaux...) Une zone pour dessiner et colorier. Une nouvelle structure de jeux pour les maternelles a été installée. De nouveaux tracés ont été dessinés sur les cours (circuit vélo, terrain de jeux marelle...)

Enfin pour la maîtrise de la lecture et l'écriture, nous commençons dès la maternelle par l'apprentissage de l'anglais. Certaines matières comme les comptines, les rituels et la motricité sont effectuées en français et en anglais. Nous mettons aussi en place des AIM. Les élèves travaillent une partie de la matinée en Ateliers Individuels de

Manipulation. L'objectif est de développer l'autonomie tout en respectant le rythme de l'enfant. Ces méthodes permettent de bien préparer l'enfant au CP pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Dans ce niveau, des ateliers de production d'écrit en petit groupe avec une enseignante à la retraite sont instaurés.

Grace à l'aide de la mairie et de l'Etat, nous avons bénéficié du plan numérique pour mettre à niveau notre école en outils numériques. Un grand merci à eux pour leur soutien dans tous nos projets. Toute l'équipe éducative remercie tous les parents, tous les intervenants et les différents acteurs qui permettent à l'école de réaliser tous ses projets.

Le directeur se tient à votre disposition tout au long de l'année pour tout renseignement ou inscription.

Vous pouvez le contacter par téléphone 02.97.43.37.44 le mardi ou par mail

eco56.stge.pluherlin@e-c.bzh

LESCOP Romain

CLUB DES AINÉS

Nous avons repris nos activités depuis le début d'année après l'interruption due au Covid.

Nous nous réunissons tous les premiers mercredis de chaque mois à partir de 14 heures à la salle de l'ancienne école afin de partager un moment convivial et participer à divers jeux (Triomino, jeux de cartes, jeux de boules...).

Le club reprendra normalement ses activités à partir de septembre et espère accueillir de nouveaux adhérents.

Le Bureau



ACTIVITE DU FOYER DES JEUNES : REALISATION D'UNE BOITE A LIVRES

Depuis la rentrée 2021, dans le cadre de l'accompagnement de projets proposé par le secteur jeunesse du centre social Eveil, une quinzaine de jeunes a œuvré avec les animatrices jeunesse à la création d'une boîte à livres sous l'abribus qui fait face à l'église, suite à une demande de la municipalité.

Dans un premier temps, le groupe a conçu les plans de la boîte, établi un budget prévisionnel, et choisi l'artiste graffeur Manu Gagneux pour les aider à mettre en valeur leur construction.

Puis, après avoir décidé collectivement des couleurs et du visuel à peindre sur le panneau support de la boîte, les jeunes ont présenté ce projet pour validation aux élue.s du Conseil municipal. Suite à celle-ci, le groupe s'est attelé pendant les vacances d'avril à la fabrication, avec le soutien des services techniques de la commune et de deux habitants de Pluherlin, bénévoles au Centre Social Eveil.

L'aboutissement du projet a eu lieu le mercredi 8 juin avec le graff du panneau sur lequel a ensuite été fixée la boîte par les services techniques municipaux. Un temps convivial d'inauguration a été proposé le vendredi 10 juin en présence des bénévoles de la médiathèque, d'élus, de Nelly, responsable de la médiathèque des jeunes et leurs parents).



LES TOQUÉS PLUHERLINOIS

L'association "les toqués Pluherlinois" a été créée il y a déjà 13 ans, et continue d'évoluer sous l'égide de Pascal KERBOURIOU, passionné de cuisine.

L'objet de cette association est d'échanger, de découvrir et de partager les plaisirs de la cuisine et cela dans une ambiance très conviviale. Nous accueillons environ 25 adhérents toujours aussi motivés.

Les cours ont lieu à la salle de l'ancienne école de Pluherlin. Ils se déroulent les 3èmes vendredis de chaque mois, et la cotisation annuelle est toujours de 20 euros.

Le thème des ateliers est validé en concertation avec l'ensemble des adhérents. A l'issue de l'atelier, les personnes présentes partagent le repas confectionné.

Depuis la crise sanitaire, l'organisation du repas crêpes et galettes du mois de février n'a pu reprendre. Une réflexion est en cours au sein de l'association pour réactiver cette animation en 2023.

L'association s'associe également cette année à l'animation « Les Vendredis de l'été » le 29 Juillet et le 12 Août 2022 et sera présente au niveau du stand « petite restauration ».

Pour tous renseignements sur l'association, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante. lestoquespluherlinois56@gmail.com



ASSOCIATION LE TERRIER

L'isolement, la précarité, les logements inadaptés au vieillissement nous ont questionné sur l'accompagnement des seniors sur leur choix d'habiter en milieu rural.

L'association Le Terrier a été créée en Avril 2021 et propose des ateliers de réflexion sur : "l'habitat rêvé des seniors en milieu rural"

Des temps d'échange sur le thème de l'habitat via des cafés papote.

Notre Objectif :

Création d'une maison partagée et accompagnée pour senior en centre bourg économiquement accessible avec la volonté de réhabiliter un vieux bâti de manière éco responsable.

Nos missions :

Créer un lieu de vie convivial et familial, qui permet le partage d'espaces de vie, tout en respectant l'intimité de chacun.

Une maison ouverte sur le bourg pour mieux vieillir ensemble!

Autour des valeurs de : Partage, Liberté, Solidarité, Ouverture, respect de soi et des autres.

Nous sommes actuellement en questionnement avec la commune de Pluherlin sur l'envie d'accueillir une maison partagée et accompagnée pour retraités autonomes et / ou fragilisés.

Les habitants de Pluherlin ont un rôle essentiel dans la co-construction de ce projet afin de répondre au mieux aux envies et besoins en termes d'habitats.

Des temps d'échanges et des rencontres vont être proposés ainsi qu'une réunion d'information.

N'hésitez pas à contacter Le Terrier pour toutes demandes d'informations complémentaires.

Pour construire ensemble les habitats de demain et choisir son lieu de vie sur sa commune.

Rejoignez Le Terrier

Contact :

contactleterrier56@gmail.com

06 33 29 25 59



pour tous, toute la vie, partout

L' A.D.M.R. UN NOUVEAU LOCAL !....

Depuis le 6 décembre 2021, nous sommes installés au 27, rue du Stade à côté de la Maison Médicale et du Centre de soins de Malansac.

Ce nouveau local situé au rez de chaussée, apporte plus d'espace et de confort et est plus accessible pour les personnes à mobilité réduite. Il se compose de bureaux pour le personnel administratif et bénévoles ainsi qu'une grande salle adaptée pour les réunions d'équipes et de travail.

L'inauguration a eu lieu le 7 mai en présence des représentants des communes.

Notre activité est en constante progression malgré le manque de personnel.

L'A.D.M.R. recrute !

Pour tous renseignements nous contacter au 02.97.66.21.90 ou par mail malansac@admr56.com

La Présidente

M.O. Colineaux

COMITÉ ENVIRONNEMENT – BIODIVERSITÉ

Plusieurs événements ont eu lieu sur ce premier semestre 2022.

Soirée d'information biodiversité

Le 25 février à la salle Françoise d'Amboise a eu lieu une soirée d'information ouverte à tous sur la richesse faunistique et floristique de Pluherlin. 35 personnes de Pluherlin et des communes voisines

sont venues écouter la présentation des travaux de Bretagne Vivante sur les chauves-souris, de la LPO sur les oiseaux, du Groupe Mammalogique Breton sur les loutres et de Natura 2000

sur la zone des Grées. De quoi se rendre compte de la richesse incroyable que nous avons sur notre territoire !

Journée fabrication de nichoirs

Le 5 mars, à la salle des associations, nous avons proposé un atelier permettant aux petits et aux grands de construire une trentaine de nichoirs à installer dans son jardin. Cet atelier est né de l'envie de donner la possibilité aux oiseaux de nicher dans nos jardins et ainsi repeupler nos espaces de vie,

tout en créant un moment d'échange, de sensibilisation et de convivialité!

Chacun a pu bénéficier des conseils avisés, pour leur installation et leur entretien, de la part des naturalistes pluherlinois présents. Les matériaux utilisés respectaient deux conditions : être

non traités et provenir de récupération (chutes de bardage, taille de saules...). Nous avons fabriqué des nichoirs en bois pour mésanges bleues ou mésanges charbonnières (fonction du diamètre choisi pour l'entrée !) et des nichoirs en osier tressé, accompagné par Kako Talois, vannière habitante de Pluherlin.



Sorties nature – sensibilisation à la biodiversité pour les écoles

Des sorties nature co-financées par les mairies sont programmées pour le mois de juin dans les écoles de Pluherlin et de Rochefort-en-terre. L'objectif de ces ateliers est de sensibiliser nos enfants

à la faune et la flore qui les entourent. Ces animations seront portées par des animatrices nature des associations « Plumes et Papillons » de Malansac et « Saute Ruisseaux » de Peillac. Elles auront

lieu au Moulin neuf : « l'arbre dans tous ses états », ballades aquatiques, pêche de petites bêtes des zones humides, découvertes d'incroyables créatures...

Information Zone Natura 2000 – Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO)

Protection des Grées

Une étude paysagère sur le site des Grées de Pluherlin classé Natura 2000 vient de s'achever. Elle a été portée par Julie Maingard – chargée de mission Natura 2000 au SMGBO et s'est faite en concertation avec les habitants

et usagers de la zone. Il en ressort la nécessité de limiter la multiplication des chemins afin de préserver ce site d'exception. Un cheminement a été défini pour mettre en valeur les Grées et éviter le piétinement de la lande.

Le dernier travail, avant que ce tracé soit effectif, est l'étude concernant la signalétique, la charte graphique et le choix des matériaux pour le balisage et les informations aux visiteurs.

Sortie engoulevent

Le SMGBO a proposé le vendredi 3 juin une sortie Engoulevent : « à la rencontre de l'oiseau mythique des landes ! » En compagnie d'un guide, une vingtaine de

participants a pu aller à la découverte de cet oiseau qui est l'objet de beaucoup de légendes. Très rare dans la majeure partie des régions françaises, les landes

de Bretagne, présentent sur le site Natura 2000 de la vallée de l'Arz, constituent son habitat privilégié lors de sa période de reproduction.

Sortie Chauves-souris

Le SMGBO prévoit une sortie Chauves-souris sur la commune de Pluherlin le dernier week-end d'août, vous serez

informés des détails via le Facebook de la mairie et le panneau lumineux du centre bourg.

Vidéo aérienne du site Natura 2000 de la vallée de l'Arz

Vous pouvez trouver une très belle vidéo aérienne du site Natura 2000 de la vallée de l'Arz réalisée par le SMGBO sur la page facebook de la mairie.

Pour toutes informations complémentaires, Julie Maingard se tient à votre disposition :

julie.maingard@grandbassindeloust.fr



« QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ, LE MAGAZINE DU TERRITOIRE » :

Un nouveau magazine pour la communauté de communes

« Questembert Communauté, le magazine du territoire », le nouveau magazine de votre communauté de communes vient de paraître. Il s'agit d'une nouvelle formule qui se veut plus proche des habitants et qui offre une lecture plus complète de l'action de la communauté de communes sur le territoire.

A découvrir dans ce premier numéro, un zoom sur l'action du CIAS, le décryptage du budget communautaire, le point sur le plan Climat, le Conseil en énergie, la création de la ZAC de la Haie, etc.

« Questembert Communauté, le magazine du territoire » : publication semestrielle de 32 pages

Distribué dans toutes les boîtes-aux-lettres et téléchargeable sur le site internet de la communauté de communes :

www.questembert-communaute.fr



QUESTEMBERT
COMMUNAUTÉ

MOULIN NEUF AVENTURE :

Un chèque activité de 15€ pour tous les écoliers et collégiens du territoire

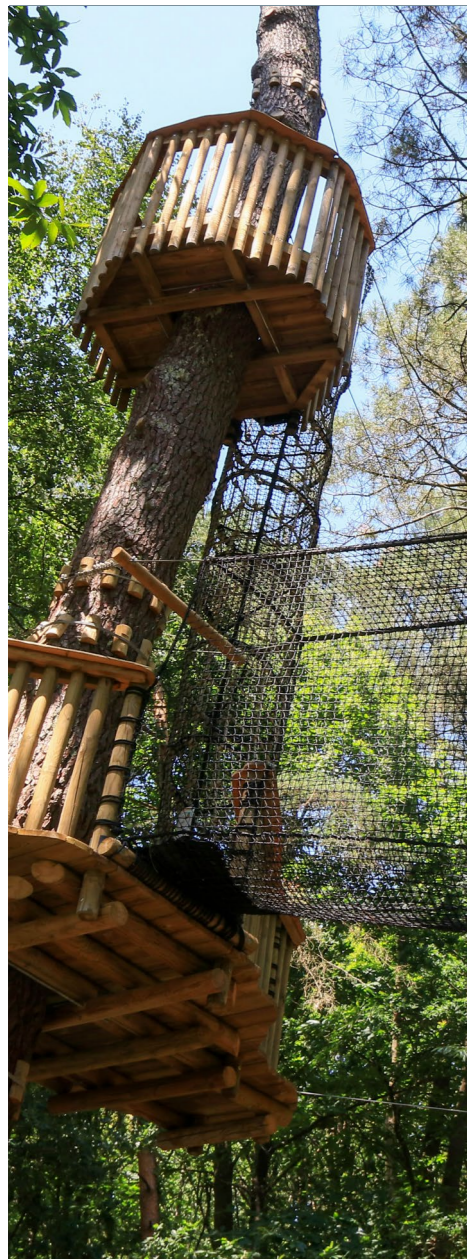
Questembert Communauté renouvelle l'opération chèque activité qui permet à chaque écolier du territoire de profiter, avec 15 €, des loisirs et activités proposés à la base de loisirs de l'étang du Moulin Neuf. Forte du succès de l'opération menée en 2021, la communauté de communes a fait le choix, pour l'été 2022, d'étendre cette proposition aux collégiens.

Soucieuse de faire découvrir les richesses de notre territoire aux habitants, Questembert Communauté lance une vaste opération auprès des écoliers et collégiens pour leur faire découvrir les loisirs et activités de Moulin Neuf Aventure, la base de loisirs de la communauté de communes.

Près de 4 300 élèves, de la maternelle à la 3e, ont accès à ce dispositif qui leur permet de profiter de cet espace de loisirs pour un moment de détente en famille.

Concernant les modalités d'utilisation du chèque activité, le bon de 15 € est à utiliser avant la fin de la période estivale. Il peut être consommé librement pour des activités nautiques (paddle, paddle géant, kayak, pédalos), ou des activités sensations (tyrolienne géante, parcours-filet dans les arbres) mais également pour de la location (rosalies, karts à pédales, vélo...). L'idée étant que les enfants et adolescents du territoire profitent d'un grand bol d'air et d'aventure !

Plus d'informations sur les activités et loisirs : www.moulin-neuf-aventure.bzh



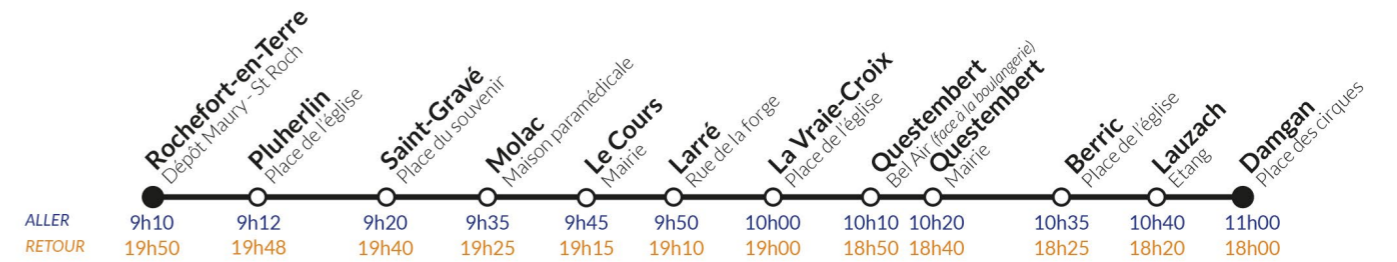
ENVIE D'UNE ESCAPADE À DAMGAN ?

La navette estivale reprend du service ! Du 5 juillet au 30 août, les mardis et jeudis, rejoignez Damgan et ses plages

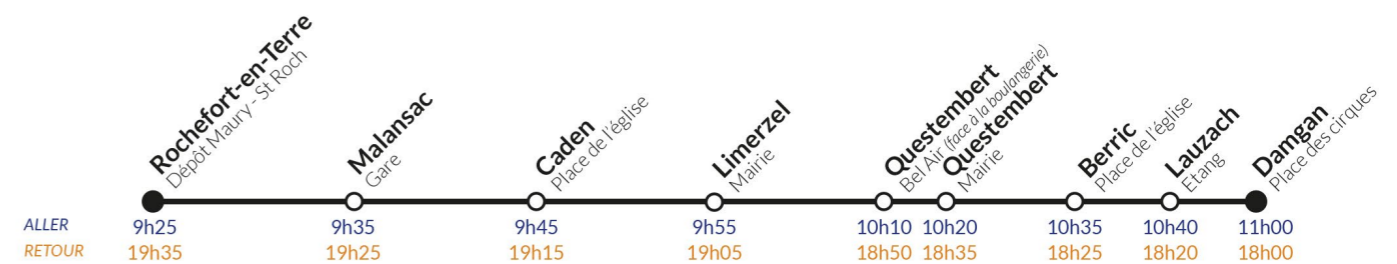
Tarif Aller-retour : 2€. Règlement en espèces uniquement. Les personnes de moins de 13 ans doivent être accompagnées d'un adulte.

Pour les personnes à mobilité réduite, prise en charge à la demande au 02 97 43 32 70, 48 heures avant le départ des navettes.

Mardi Escapade à Damgan



Jeudi Escapade à Damgan



Mardi et Jeudi Escapade à Rochefort-en-Terre



DÉCHETS DES PARTICULIERS ET DES PROFESSIONNELS :

Stop aux dépôts sauvages !

Face à la recrudescence des incivilités liées aux dépôts sauvages de déchets ménagers et assimilés, la communauté de communes alerte les habitants sur les problématiques liées à l'environnement et à la salubrité publique. Il devient donc urgent de se mobiliser !

Pour rappel, l'article L.541-2 du Code de l'environnement stipule que : « tout producteur ou détenteur de déchets (qu'il s'agisse d'un particulier ou d'un professionnel) est responsable de la gestion de ses déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers. »

Concrètement, cet article de loi précise que chaque habitant, chaque entreprise, est responsable de ses déchets et doit respecter le règlement de son territoire quant à la gestion de ces derniers.

S'équiper d'un bac ou d'un badge de collecte : une obligation

Aussi, le règlement de collecte de Questembert Communauté stipule que : « chaque usager a l'obligation de se munir d'un équipement de collecte pour ses déchets (bac individuel ou badge de collecte) ».

Il indique également qu'en cas de refus de s'équiper, « un tarif forfaitaire équivalent à un bac 4 à 6 personnes avec 18 vidages (soit environ 218 €), sera appliqué. »

En cas de dépôts sauvages ou autre infraction au règlement, les contrevenants sont passibles d'amendes et du remboursement des frais occasionnés selon le tarif en vigueur.

D'ailleurs depuis 2018, un agent de contrôle qualité chargé du nettoyage des points d'apport

Volontaire, des dépôts sauvages et

de relever les infractions, œuvre pour Questembert Communauté.

Dépôts sauvages : les contrevenants sont passibles d'amendes

L'article L.5211-9-2 I. A. du code général de collectivités territoriales prévoit qu'en matière de déchets ménagers, le pouvoir de police spéciale du maire peut être transféré au profit du président d'un groupement de collectivités compétent en ce domaine.

C'est ce qui a été fait à Questembert Communauté.

Ainsi, en 2021, la communauté de communes a dressé 91 procès-verbaux pour dépôts sauvages. Une facture dont le montant est fonction du temps de nettoyage et de procédure est systématiquement envoyée au contrevenant.

Le forfait de base étant de 150 € par heure. En cas de non-paiement, le dossier est transmis au Tribunal de Grande Instance (TGI) de Vannes qui lance une enquête de gendarmerie.



COLLECTE DES DÉCHETS :

Comment s'équiper ? Quelles sont les démarches à effectuer ?

Vous ne disposez pas d'équipements de collecte des déchets ?

Vous venez de contractualiser pour la location ou l'achat d'un logement ?

Que vous soyez locataire ou propriétaire, vous devez vous manifester dans les meilleurs délais auprès de la Communauté de communes pour

bénéficier du service de collecte des déchets. Cette démarche est obligatoire pour tout producteur de déchets.

Les foyers qui ne font pas le nécessaire s'exposent à une facturation forfaitaire d'environ 218 €/an.

Chaque foyer a la responsabilité des déchets qu'il produit, il lui faut donc s'équiper :

- d'un matériel pour la collecte des ordures ménagères (bac individuel ou badge) *
 - de sacs jaunes pour le tri,
 - d'un calendrier de collecte,
 - d'un composteur (facultatif).
- * Pour les résidents secondaires, vous pouvez obtenir un badge vous donnant accès à l'un des containers collectifs

présents sur le territoire pour déposer vos sacs d'ordures ménagères (30 litres maxi par ouverture du container).

Pensez à anticiper...

Prenez contact le plus tôt possible avec le service déchets de la communauté de communes pour signaler :

- **votre changement d'adresse** si vous restez sur le territoire de la communauté de communes. Pour cela, connectez-vous sur www.questembert-communaute.fr, rubrique « déchets », la « gestion des déchets », « les collectes », « vous déménagez ? »
- **votre départ du territoire** . Vous devrez alors nous rapporter votre poubelle et vos sacs jaunes afin que votre abonnement soit clôturé.

Contact service déchets :

8 avenue de la Gare – Questembert

Tél : 02 97 26 10 21

E-mail : dechets@qc.bzh

Ouverture sur rdv :

du lundi au vendredi : 9h-12h30

A partir de maintenant, l'accueil du service déchets se fera uniquement sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous, les usagers peuvent soit nous contacter par téléphone au 02 97 26 10 21 soit par mail sur dechets@qc.bzh.

L'accueil général reste fermé les mardi et vendredi après-midi.



LA REDEVANCE INCITATIVE :

Une autre façon de payer ses déchets

Notre communauté de communes fait partie des premières collectivités en Bretagne à avoir mis en place la redevance incitative (1er janvier 2012). Une façon de récompenser les foyers qui trient bien leurs déchets et inciter les autres à faire de même...

Le mode de calcul de la redevance incitative est basé sur l'utilisation, par chaque foyer (propriétaires et locataires), du service de collecte d'ordures ménagères.

A la différence d'autres systèmes de facturation, si vous êtes locataire, vous recevez vos factures déchets (redevance incitative) sans qu'elles passent par votre propriétaire.

Cette redevance est constituée d'une :

- part fixe (abonnement au service basé sur le volume de votre poubelle + un forfait de 12 ramassages). Cette part dépend directement du nombre de personnes qui constituent le foyer

- part variable (nombre de ramassages au-delà du forfait de 12)

A noter : le nombre de sacs jaunes et de passages en déchetterie n'a aucune incidence sur votre facture.

Le poids ne compte pas !

Ce n'est pas le poids du contenu de votre poubelle qui est comptabilisé mais le nombre de fois où elle est vidée par le service de collecte.

Facturation & tarifs

C'est au 1er trimestre de chaque année, que vous recevez votre facture de redevance incitative. Elle comprend la part fixe (abonnement) et la part variable de l'année précédente si vous avez fait vider votre poubelle plus de 12 fois.

Les tarifs de la redevance incitative sont votés chaque année en conseil communautaire.

Ils sont consultables sur : www.questembert-communaute.fr rubriques « Services », « Déchets », onglet « Tarifs, facturation et paiement ».



lettre
d'information

ENTRETIEN AU NATUREL

relative à la réduction des produits phytosanitaires par les collectivités.

Cette lettre d'information est à destination des collectivités pour les informer sur la problématique des produits phytosanitaires dans leur quotidien. Des articles spécifiques sont donc rédigés uniquement pour leur information et n'ont pas vocation à être diffusés.

Cependant, la lettre d'information offre la possibilité aux collectivités de communiquer sur des thématiques en lien avec le phytosanitaire auprès de leurs administrés. Ainsi, les articles de la catégorie Grand public peuvent être insérés directement dans le bulletin municipal, si la commune le souhaite.

2 1 #
m a i
2 0 2 2



INFORMATION RÉGIONALE

COLLECTIVITÉS / GRAND PUBLIC

RÉGLEMENTATION

Document d'accompagnement à la rédaction d'un cahier des charges d'entretien des espaces verts de manière écologique et différenciée

L'outil appelé cahier des clauses techniques particulières (CCTP) a été revu en mars 2022 et renommé « document d'accompagnement à la rédaction d'un cahier des charges d'entretien des espaces verts de manière écologique et différenciée ».

Le CCTP a vocation d'aider les collectivités et les prestataires en espaces verts, à rédiger des cahiers des charges visant à intégrer des objectifs vertueux pour l'environnement (santé, eau, déchets verts, biodiversité...). Il vise à préciser les modalités d'entretien afin de conserver la qualité des espaces extérieurs sans utiliser de pesticides et tout en conciliant biodiversité et réduction des déchets verts. Certains articles ont été modifiés pour apporter plus de détails sur les prestations notamment concernant les activités suivantes : l'entretien des pelouses, l'entretien des végétaux d'ornement, la mise en œuvre de paillage et la gestion des déchets. De nouveaux articles ont été rédigés pour inciter de nouvelles pratiques concernant la gestion des processionnaires du pin et du chêne et des espèces végétales exotiques envahissantes. D'autres ont été créés sur l'éco-pâturage, le remplacement de végétaux privilégiant des végétaux d'origine locale, ainsi que sur le suivi de l'état sanitaire des arbres ornementaux.

Mise à jour de la loi Labbé

La loi Labbé du 6 février 2014, complétée par l'arrêté du 15 janvier 2021 va généraliser les interdictions d'usage des produits phytosanitaires* à l'ensemble des terrains ouverts au public qu'ils soient publics ou privés. A cette occasion une nouvelle plaquette «Loi labbé2 » a été créée.

En synthèse, à compter du 1er juillet 2022 :

- Il sera interdit d'utiliser et de faire utiliser des produits phytopharmaceutiques⁽¹⁾ dans les :
 - Les Cimetières, Parcs et jardin, Espaces verts, Voiries, Forêts, lieux de promenade, propriétés privées à usage d'habitation. (comprenant notamment les jardins des copropriétés, les parcs et jardins privés)
 - Les hôtels et les auberges collectives, les hébergements, les terrains de campings et les parcs résidentiels de loisirs
 - Les jardins familiaux et les parcs d'attraction
 - Les zones accessibles au public dans les zones destinées au commerce,
 - Les voies d'accès privées, les espaces verts et les zones de repos sur les lieux de travail
 - Les zones à usage collectif des établissements d'enseignement
 - Les établissements de santé, les maisons de santé et les centres de santé
 - Les établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés
 - Les maisons et domiciles d'assistants maternels mentionnées

- Les particuliers ne pourront plus faire appel à des prestataires pour entretenir leurs jardins avec des produits phytosanitaires (sauf biocontrôles, qualifiés à faibles risques compris et utilisables en AB).
- Seules des raisons de sécurité comme cela peut être le cas dans des zones difficiles d'accès et les aérodromes ou des problèmes sanitaires graves pourront permettre l'usage de produits phytosanitaires.

⁽¹⁾ A l'exception des produits de biocontrôle figurant sur la liste établie par l'autorité administrative en application de l'article L. 253-7 du code rural et de la pêche maritime, des produits qualifiés à faible risque conformément au règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/ CEE et 91/414/ CEE du Conseil, et des produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique.

A compter du 1er janvier 2025 :

- L'interdiction s'applique aux équipements dont l'accès est réglementé, maîtrisé et réservé aux utilisateurs pour les lieux suivants : terrains de grands jeux, les pistes d'hippodromes et les terrains de tennis sur gazon, elle s'applique aussi aux golfs et aux practices de golf, uniquement s'agissant des dépôts, greens et fairways.
- L'interdiction ne s'applique pas aux usages des produits phytopharmaceutiques, figurant sur une liste établie pour une durée limitée par les ministres chargés des sports et de l'environnement, pour lesquels aucune solution technique alternative ne permet d'obtenir la qualité requise dans le cadre des compétitions officielles.



DEPHY Collectivités Bretagne

Il s'agit d'un réseau d'échange unique en Bretagne et en France (animé par Fredon Bretagne et financé par la région Bretagne), visant à répondre aux difficultés rencontrées par la mise en œuvre du Zéro-phyto et à tendre vers de nouvelles pratiques éco-responsables. Il a pour intérêt de diffuser largement les aménagements et les techniques mises en œuvre par les collectivités Bretonnes (zéro phyto).

• Le site internet



Le site est disponible depuis le 1er mars 2022, à l'adresse :

<https://www.dephy-collectivites.bzh>

Vous êtes invités à découvrir cette mine d'informations où l'on retrouve notamment des retours d'expériences détaillés (techniques et économiques), des documents de références et guides méthodologiques, des événements ainsi que des outils de communication clé en main.

Une **adhésion gratuite** vous permet d'avoir accès à l'ensemble de ces ressources!

• Adhésion au réseau

Il existe trois niveaux d'adhésion :

- Les collectivités démonstratives : sont zéro phyto, partagent leurs retours d'expériences sous forme de fiches détaillées et font découvrir leurs pratiques lors de journées d'échanges techniques.
- Les collectivités ressources : sont identifiées sur le territoire et peuvent témoigner sur leurs techniques et leurs aménagements sous forme de fiche synthétique
- Les collectivités adhérentes : bénéficient de l'expérience des autres collectivités.

Comment adhérer au réseau ?

- Pour les collectivités adhérentes : il suffit de compléter la Charte d'engagement et de la renvoyer à dephy@dephy-collectivites.bzh
- Pour les collectivités ressources et démonstratives : veuillez nous renvoyer votre demande à dephy@dephy-collectivites.bzh, nous vous recontacterons pour évoquer ensemble votre niveau d'engagement.

• Les fiches retours d'expériences



Les fiches retours d'expériences sont des cas concrets de collectivités ayant mis en place une technique alternative aux phytos. Chaque fiche reprend les techniques mises en place ainsi que les éléments économiques, les points positifs et les points de vigilance à retenir.

Elles concernent des thématiques variées comme l'éco-pâturage, l'aménagement des cimetières, l'entretien et les aménagements des terrains de sports, et la création de matériels de désherbage.

De prochains retours d'expériences seront mis en ligne concernant le fleurissement, les trottoirs et pieds de mur et les aménagements du centre bourg. De nouveaux thèmes seront évoqués dans les années à venir : gestion des « déchets verts », biodiversité.

PLUHERLIN AU FIL DU TEMPS (3)

En avril 2021, je proposais, pour le bulletin municipal, des articles sur le thème « Pluherlin dans l'Histoire ». Les deux premiers ont présenté la géographie et la géologie de la commune, ainsi que les métiers aujourd'hui disparus en lien avec ces domaines. Essayons maintenant de remonter le temps, de plusieurs millénaires, et de vous informer des preuves d'activité humaine sur notre territoire, à l'époque préhistorique.

Il est d'usage de considérer que la Préhistoire commence avec l'apparition des premiers hommes et se termine avec l'invention de l'écriture, en Mésopotamie (l'Irak actuel), en 3 300 avant JC. Cette période se divise en deux grandes parties : le Paléolithique (l'âge de la pierre taillée) et le Néolithique (l'âge de la pierre polie), qui se divisent elles-mêmes en sous-périodes. La phase de transition entre ces deux périodes est appelée le Mésolithique. Selon les régions du monde, la préhistoire inclut aussi tout ou partie des périodes suivant l'Age de la pierre, à savoir l'Age du bronze, puis l'Age du fer. L'écriture n'arrivant en France que vers 1800/1500 avant JC et donc encore plus tard dans cette fin de terre qu'est la Bretagne actuelle, je suivrai cette logique.

La première trace d'occupation humaine en France est datée de 1 million d'années. Le premier homme fossile connu est l'Homme de Tautavel (près de Perpignan), à partir de 570 000 ans. Le site archéologique le plus ancien de Bretagne, celui de « Ménez Drégan », sur la commune de Plouhinec (29) montre des traces de foyers, dans une grotte aujourd'hui marine, dont la plus ancienne remonte à 465 000 ans (fouilles de 2020). Difficile d'imaginer que des hommes observaient des rhinocéros, des mammoths, des hyènes... venir s'abreuver aux petits cours d'eau qui sillonnaient la baie d'Audiernne, alors à sec, dans un climat beaucoup plus froid que maintenant. Pour le Morbihan, des galets taillés par l'homme, en biface, datant de la même époque que les trouvailles du Ménez Drégan, ont été trouvés au bord de la plage de Saint Colomban, en Carnac.

Et à Pluherlin ? Les premières traces d'une empreinte humaine certaine sur le territoire remontent au néolithique (5000 à 2500 avant JC), époque où les hommes, qui vivaient de chasse et de cueillette, deviennent petit à petit agriculteurs et éleveurs. Quelles sont-elles ? D'abord des

mégalithes (grandes pierres) : des menhirs (pierres dressées), parfois en alignement, dont la fonction n'est pas encore assurément connue - des dolmens (tables de pierre) qui servaient de monuments funéraires - des pierres "à cupules" et des objets en pierre polie.



Aujourd'hui disparus, les alignements du Haut-Brambien s'étendaient dans un périmètre de sept à huit kilomètres, au nord de l'Arz. Dans le "Dictionnaire historique et géographique de Bretagne", de Jean Ogée (1778), on peut lire : « La commune de Pluherlin renferme un monument druidique qu'on peut hardiment mettre en comparaison avec celui, si renommé, de Carnac ; nous voulons parler de l'inconcevable agglomération de pierres qu'on voit sur la lande du Haut-Brambien, vaste plaine toute parsemée d'énormes blocs de pierres, dont le nombre ne peut être évalué à moins de deux mille. » Les menhirs qui le composaient ont été utilisés comme pierres de construction, en particulier pour les écluses, lors du creusement du canal de Nantes à Brest (inauguré en 1858 après 50 années de travaux) et aussi lors des aménagements de la voie ferrée de Questembert à Ploërmel, en 1880.

Vestige, sans doute, de cet alignement disparu, le menhir de la "Pierre Longue", en bordure de la route Rochefort à Pleucadeuc est le plus imposant mégalithe sur la commune. Quand il s'affaissa en 1987, à cause d'un terrain devenu instable par les pluies, on s'aperçut qu'aucun trésor n'était enfoui dessous, comme certains l'imaginaient. La légende veut que le géant Gargantua, revenu d'une promenade sur les bords de l'Océan, se soit déchaussé en cet endroit pour enlever un gravier coincé dans sa chaussure. Pas très loin, le menhir de Kerlaure, au bord de la route qui mène à St Gravé. Une autre légende raconte qu'une barrique d'or serait cachée au centre du triangle formé par la « pierre longue », le menhir de Kerlaure et celui, aujourd'hui disparu, du village de la Ville Amaury.

Signalons aussi, les menhirs de Talvé et celui des Gardes, couchés en bord de route entre Trébrun et l'étang de Gournava. Dans le même secteur, on peut voir dans un taillis, un dolmen, long de sept mètres qui



devait être primitivement recouvert par de nombreuses pierres plates ; trois sont encore sur place et une quatrième gît à proximité.

Les pierres à cupules, dites aussi à bassins ou à écuelles, pierres mystérieuses sans signification connue, sont des blocs de granit sur lesquels des cavités de dimensions diverses ont été creusées. Signalons la « pierre du Diable », au nord-est de la ferme Saint Pierre. Elle est caractérisée par des creux et de nombreuses rigoles qui descendent des deux côtés du sommet. Il n'en faut pas plus pour que la tradition rapporte qu'on

y faisait des sacrifices humains ; le sang des victimes immolées était ainsi dirigé vers la terre, les bassins servant à recueillir leurs entrailles et viscères. Autres pierres : celle du « champ de Mesny », à l'est de cette même ferme, la « pierre du taureau », au nord de la Pierre Longue, malheureusement disparue, celle des « petites buttes », au nord de la Ville Amaury. Une curieuse pierre à écuelles de l'époque mégalithique se trouve devant la mairie : elle a servi de stèle à l'époque romaine et porte une inscription, unique en Bretagne, faite à Jupiter.



Autres preuves de l'activité humaine à cette époque : les haches en pierre polie. La plupart ont été découvertes lors de travaux agricoles ; c'est le cas de la plus intéressante, trouvée par François Brohan, sur les terrains de La Nuais. Très bien conservée, elle mesure près de 15 centimètres et pèse 388 grammes.

D'autres ont été découvertes au Patillet, à Carjibon, à Carguillotin... Ces haches, munies d'un manche, servaient en particulier pour couper et travailler le bois.

Tout ce patrimoine mégalithique d'aujourd'hui est ce qui reste après des siècles de destructions, du Moyen Age à nos jours. Dès les premiers temps de son implantation en Bretagne, l'Eglise édicta que « *les pierres situées dans les bois, que les ignorants vénèrent, doivent être renversées* » (concile de Nantes en 658). Charlemagne réitéra l'interdiction en 789, « *pour ce qui est des pierres où quelques sots font des pratiques, nous ordonnons que cet usage soit détruit.* »

Depuis deux siècles, de nombreuses destructions ont été causées par des amateurs d'antiquités, chercheurs de trésors dans les fondations des dolmens, par des agriculteurs gênés dans leurs travaux par ces gros cailloux et surtout par des entreprises locales et régionales de travaux publics. L'abbé Mahé, chanoine de la cathédrale de Vannes, qui fut l'auteur du premier inventaire des mégalithes du Morbihan en 1825, avait mené une enquête à ce sujet. Un chef d'atelier, employé aux travaux de canalisation de l'Oust, lui avoua en avoir brisé trente. En 1828, il attira l'attention du préfet au sujet des travaux en cours dans la région, pour lesquels on utilisait ces pierres sacrées plutôt que celles des carrières de granit, pourtant nombreuses dans le secteur.

Contrairement aux sites de Carnac qui ont été sauvés de la destruction totale par des circulaires d'interdiction et les acquisitions successives de l'État, l'intervention du préfet dans le périmètre du Haut-Brambien a

été plus limitée. Le menhir toujours debout de la Pierre Longue a échappé à cette démolition par l'action de M. Duportal qui, en gravant dans un but de conservation sur le menhir lui-même, l'inscription "E.L. Lorois, Préfet 1836", a certainement contribué à le sauver.

On estime qu'il ne reste pas plus de 10% des pierres dressées par les anciens Armoricains. Ce patrimoine restant, d'apparence solide, semblant apte à résister aux atteintes des millénaires, est pourtant menacé d'érosion. Sauvegardons et essayons de valoriser ces sites mégalithiques de Pluherlin.

La prochaine fois, nous quitterons cette civilisation qui aura duré près de 2000 ans. Une nouvelle civilisation va la remplacer lors de l'avènement du métal. Evolution, progression de l'humanité, très lente à cette époque, mais sûre.

Y.L.



SANTE

L'infirmière fait vos prises de sang au cabinet, tous les jours, sur rendez-vous, sauf le week-end.

Elles seront acheminées directement au laboratoire de Questembert.

Tél. 02 97 67 95 74



RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'au trois mois qui suivent et en aucun cas avant cette date.

Cette année, les jeunes nés en 2006 sont concernés et sont priés de se présenter en Mairie muni du livret de famille et de leur carte d'identité.

DATE DE NAISSANCE	PERIODE DE RECENSEMENT
Né en juillet 2006	Entre la date d'anniversaire et le 31/10/22
Né en août 2006	Entre la date d'anniversaire et le 30/11/22
Né en septembre 2006	Entre la date d'anniversaire et le 31/12/22
Né en octobre 2006	Entre la date d'anniversaire et le 31/01/22
Né en novembre 2006	Entre la date d'anniversaire et le 28/02/22
Né en décembre 2006	Entre la date d'anniversaire et le 31/03/22

En savoir plus : **Centre du Service National de Brest – 8rue Colbert – 29200 BREST – Tél : 02 98 37 75 57 – Fax : 02 98 37 75 59 – com-csn-bre@dsn.sga.defense.gouv.fr – www.defense.gouv.fr (rubrique « Jeunes et JAPD »).**

CALENDRIER DES FÊTES 2022 DE PLUHERLIN

Sous réserve de modification

Juillet

- 02 Repas – Société de Chasse
- 16 Fête à la Chapelle de Cartudo
- 24 Concours de Boules – Amicale Bouliste

Août

- 15 Fête du Pain – Comité Fête du Pain
- 27 Concours de boules – Amis de Bon Réconfort
- 28

Septembre

- 02 AG – Société de Chasse
- 07 Réunion mensuelle – Club des Aînés
- 11 Concours de Boules – Amicale Bouliste

Octobre

- 05 Réunion Mensuelle – Club des Aînés
- 08 Repas – A.P.E.L.
- 13 AG – Gymnastique volontaire
- 14 Bilan Fête du Pain – Comité Fête du Pain
- 15 Repas – E.S.P.R.
- 23 Rando VTT, pédestre et cyclo – Sports et Loisirs
- 29 Animation – PIEROKAMALI

Novembre

- 02 Réunion mensuelle – Club des Aînés
- 04 AG – Les Toqués
- 11 F.N.A.C.A.
- 26 Repas du CCAS 2022

Décembre

- 03 Fez-Noz – Bugalé Piélin
- 07 Réunion Mensuelle – Club des Aînés
- 17 Arbre de Noël – APEL – Asphodèle
- 18 Animation de Noël – Comité Fête du Pain

RENÉ DANILET



Décès de René DANILET, élu à Pluherlin de 1983 à 1989 et de 2001 à 2014 en tant qu'adjoint puis maire de la commune de 2014 à 2020.

Bien que ses origines soient Pluherlinoises, c'est à Langouët en Ille et Vilaine que René va voir le jour le 12 mai 1951. Ses parents s'y étaient en effet installés pour tenir un atelier vélo, forge et bar-épicerie. L'appel du pays sans doute, les parents DANILET vont revenir sur Pluherlin l'été 1957 et monter une forge à Tournebride.

René va donc suivre son primaire à l'école communale Saint Gentien et poursuivre ses études dans le domaine technique, au lycée du Pargo à Vannes.

Sa carrière professionnelle s'est déroulée dans les services de l'Etat, plus précisément dans ce que l'on appelait « Les Ponts et Chaussées » puis « la DDE » et enfin le « Conseil Régional ».

C'est tout naturellement qu'il va s'intéresser à la vie publique et se présenter aux élections en 1983, il a 32 ans. Il suivra particulièrement les dossiers techniques autour des bâtiments et de la voirie. Passé ce premier mandat, il va mettre son engagement municipal entre parenthèses puisque les contraintes professionnelles vont l'envoyer exercer du côté de Lorient. Une nomination à Malestroit en 1996 en tant que responsable des voies navigables, rend à nouveau compatible un engagement

d'élu. Il retrouvera un mandat d'adjoint auprès d'Alain RICHARD en 2001 renouvelé en 2008 pour 6 ans. A nouveau, sur ces mandats, ses compétences techniques vont permettre de faire avancer de nombreux projets. En 2014, il franchit le pas et devient maire. Il nomme Bernard BURBAN, Anne BÉGO, Gildas POSSÉMÉ et moi-même comme adjoints. Il donne les coudées franches à chacun d'entre nous et ainsi la possibilité de prendre des initiatives dans nos champs de compétences respectifs.

Son mandat a été marqué par de nombreux projets d'aménagements comme la mise en accessibilité des bâtiments communaux, celui de l'aire de jeux et du City-Park, la rénovation thermique des logements de l'ancienne mairie et bien-sûr, la rénovation de salle Françoise d'Amboise.

Au niveau intercommunal, en tant que vice-président à l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, René été en charge du PLUi à Questembert Communauté. Là encore, ses connaissances en la matière vont participer efficacement à la mise en place de ce lourd dossier.

René aura tout au long de ses engagements, l'idée de faire bien avec le maximum d'aides. Il connaissait bien l'administration et ses rouages, et son carnet d'adresses a fait des merveilles. Il avait les contacts avec les bonnes personnes dans les bons services afin que les dossiers avancent.

On ne peut pas non plus évoquer sa façon de travailler, sans parler de la convivialité qu'il a su instaurer dans son conseil.

On retiendra aussi qu'en 2020, il a soutenu l'équipe qui s'est constituée pour lui succéder et lui a transmis le flambeau.

Pour les services rendus en tant qu'adjoint de 1983 à 1989, de 2001 à 2014 ; puis en tant que maire de 2014 à 2020, le préfet du Morbihan, lui a conféré le titre de maire honoraire par arrêté, le 31 juillet 2020.



Nous attendions la possibilité de le mettre à l'honneur dans le cadre d'une manifestation, ce qui a été très difficile ces derniers mois.

Cet hommage lui a été rendu à la fin de ses obsèques. Il lui a été remis officiellement et à regret de ne pas te

l'avoir fait dans d'autres circonstances, devant sa famille, ses amis et ses collègues élus, le titre de maire honoraire de la commune de Pluherlin.

Le préfet du Morbihan, M. Joël MATHURIN, lui a rendu hommage en le remerciant pour son engagement dans la vie

publique, en adressant ses condoléances en mairie.

« Merci René pour le travail accompli et pour ton engagement auprès des Pluherlinois. »



POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES

Besoin d'un espace d'écoute, de parole, de conseils ?

Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, relations amoureuses, questionnements)
- Aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...

Le PAEJ vous accueille à QUESTEMBERT, dans les locaux du Pôle Jeunesse, rue Grimaud (près du Carrefour Market) le mercredi à partir de 16h.

D'autres accueils sont possibles à Vannes, Grand-Champ et Auray.

Vous pouvez contacter Mme Le Goff :

06 48 60 62 40

contact@paej-paysdevannes.fr

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

FORMATION A LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Les taupes sont des mammifères insectivores qui parfois peuvent engendrer des nuisances importantes. Il faut donc limiter leur population, mais comment faire ?

Dans le cadre de la lutte contre les taupes dans le Morbihan, la FDGDON organise des formations à la lutte sur ½ journée :

CONTENU

- La taupe (Biologie, mode de vie, réseau de galeries...)
- Les moyens de lutte (piégeage, gazage)
- Application pratique sur le terrain (les galeries, la mise en place).

COUT

- 25€/personne (règlement le jour de la formation)
- Gratuit pour les habitants des communes signataires de la Convention Multi-Services.

QUAND

Plusieurs journées seront organisées au printemps et à l'automne en fonction des inscriptions

Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre Mairie où des bulletins d'inscriptions sont disponibles.

(Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de la formation).





Pluherlin LaBarre22 prépa fouée



Pluherlin LaRoue22



Pluherlin Noël

